PQ
1619
D3P7
1921

38

PROPOS RUSTIQUES

PROPOS RUSTIQUES

LA COLLECTION DES CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

EST PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. GONZAGUE TRUC

La collection des « CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS » *est imprimée sur papier Bibliophile Inaltérable (pur chiffon) de Renage et d'Annonay, au format in-16 Grand-Aigle (13,5 × 19,5).*

Le tirage est limité à deux mille cinq cents exemplaires numérotés de 1 à 2500.

Le présent exemplaire porte le N° 1,594

Le texte reproduit dans ce volume est celui de l'édition la Borderie (1878).

PROPOS RUSTIQUES

Gravé par Achille Ouvré

d'après une estampe du temps

COLLECTION
DES
CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

NOËL DU FAIL

PROPOS RUSTIQUES

INTRODUCTION ET NOTES

DE

JACQUES BOULENGER

Orné d'un portrait gravé sur bois par Achille OUVRÉ

ÉDITIONS BOSSARD
43, RUE MADAME, 43
PARIS
1921

PQ
1619
D3P7
1921

LIBRARY
AUG 17 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

1000158

INTRODUCTION

PAR

JACQUES BOULENGER

INTRODUCTION

Il est malaisé de connaître la vie de Noël du Fail, faute de documents. La source principale où nous pouvons puiser, ce sont ses œuvres : il y a certainement rapporté ses souvenirs et elles sont même, jusqu'à un certain point, une autobiographie, mais sans suite, où il embrouille les faits en les dénaturant sans doute avec la liberté d'un romancier, et où, comme de juste, il ne dit que ce qu'il veut. On n'arrive à suivre le fil qu'au prix de bien des recherches.

C'est un Breton des environs de Rennes. Probablement naquit-il à Chateau-Letard, à 3 lieues au sud de Rennes, sur la paroisse de Saint-Erblon. Là sa famille avait une terre, où elle menait l'existence des gentilshommes campagnards. Rien ne subsiste plus aujourd'hui de ce manoir qui a été rasé et dont Du Fail n'a jamais décrit les alentours.

Des lettres patentes de 1588 contiennent

une indication sur les origines de sa famille. Elles disent que la maison du Fail provient d'un « premier partage de la seigneurie de Chateau Giron », et que l'héritière de Chateau-Letard avait épousé « Maître Allain du Fail, chevalier, capitaine de Jurgon, deux cents ans sont ou environ », soit au XIVe siècle.

Cette seigneurie de Chateau-Letard n'était d'ailleurs pas méprisable : elle avait droit de juridiction et, à en juger par les terres qui relevaient d'elle, elle procurait un revenu notable. Comme de coutume dans ces familles de petite noblesse campagnarde, l'aîné gérait et exploitait le domaine et aidait ses cadets à s'établir du mieux possible.

Le père de Noël du Fail eut quatre fils : Michel, Eustache, François et Noël et au moins une fille, Charlotte.

Eustache fut juriste. Michel devint prieur de Sainte-Melaine de Rennes et mourut en 1572 ; ce fut un personnage ecclésiastique d'une certaine importance. Il n'est fait aucune allusion à Eustache ni à Michel dans les œuvres de Noël.

Il ne parle que de l'aîné de la famille, François, qui règne dans son œuvre comme il régnait dans le manoir paternel. Ce François se maria deux fois : avec sa cousine Noelle

premièrement, puis, en 1540, avec Robine du Châtelier. Sans doute faut-il chercher là la raison du pseudonyme de *Polygame* que Noël lui donne dans les Contes d'Eutrapel. (*Polygame* signifie au XVIe siècle : qui s'est marié plusieurs fois successivement).

De son enfance, Noël ne nous a rien dit et nous ne savons rien. On ignore même la date exacte de sa naissance, qui est controversée : 1520, 1526, ou 1528.

Il fut instruit non loin de chez lui, à l'école de Vern. Il y eut pour condisciple un certain Colin Briant qu'il désigne sous le nom de Lupolde, et qui fut chargé de l'accompagner à Paris en qualité de précepteur. Mais ce ne devait pas être une tâche facile que de veiller sur Noël, « muguet toujours en fièvre comme un singe ou celui à qui Marion a tardé venir à l'heure dite ». Les renseignements que Du Fail donne sur son existence à Paris sont d'ailleurs fort embrouillés. Il semble y être arrivé fort jeune et y avoir hanté un collège dont on ignore le nom (peut-être Sainte-Barbe), avant de devenir étudiant.

Il demeura assez longtemps dans la capitale. Il s'en échappait de temps en temps pour revenir en Bretagne (en 1543, un acte de baptême de la région atteste sa présence) ; mais il

y retournait toujours. A en juger par *Eutrapel*, c'était un écolier dissipé, toujours en quête de bons tours à jouer et d'argent. Il ne se cache pas d'avoir pris goût au jeu et pipé des naïfs. Puis il se ruina et, n'ayant plus le sou, partit pour l'armée.

Il prit part comme *piéton* à la campagne d'Italie de 1543-1544 : il fait deux allusions précises à la bataille de Cérisoles. Puis il revint en Bretagne, voyageant à petites journées, vivant d'expédients et donnant des leçons pour vivre. Colin Briant l'accompagnait, qui, pour n'être pas arrêté et traité en soldat fugitif, vendit son braquemard à Palaiseau, en dépit de Noël qui rapportait, lui, son épée et sa dague bien en point. Il dut arriver à Chateau-Letard dans l'été de 1544. Mais après cette date nous sommes dans l'incertitude sur ce qu'il fit. Nous savons seulement qu'il poursuivit ses études dans diverses universités provinciales.

Il est malaisé de décider s'il fut d'abord à Angers ou à Poitiers. Ces deux villes, la première surtout, tiennent une grande place dans les récits d'Eutrapel. Celui-ci s'étend sur les gamineries d'étudiant auxquelles il s'y livra et fait paraître une connaissance remarquable des mauvais lieux angevins. Puis il se rend à Bourges.

Mais, après Bourges, son itinéraire nous échappe. Il passe à Lyon et à Avignon, peut-être à Toulouse ; il traverse Orléans plusieurs fois ; mais rien n'indique qu'il y ait étudié.

En 1548, Noël est de retour à Rennes où, étant licencié ès lois, il commence sa carrière de procureur ou avocat.

Il se marie en 1553 à une femme assez riche, Jeanne Perraud, issue comme lui d'un homme de lois, propriétaire campagnard. Il est possible que la dot de sa femme lui ait servi à acheter la charge de conseiller au présidial dont il est revêtu en 1552 ou 1553.

On a peu de renseignements sur son action au présidial ; il s'y signale pourtant dans l'affaire Becdelièvre.

Gilles Becdelièvre, un de ses collègues, devenu juge criminel en 1557, avait été accusé de corruption, puis emprisonné ; mais il se défendit énergiquement. Nous avons la déposition modérée de Noël du Fail dans cette affaire. Becdelièvre, dont peut-être le plus grand tort était d'être protestant, fut condamné ; puis il fut réhabilité en 1566.

Mais nous ne pouvons apprécier Du Fail dans ses fonctions de juge. En cette qualité, il siégeait au corps de ville, et son nom figure à maints procès-verbaux de séances.

En 1571 il devient conseiller au Parlement de Rennes, où il est reçu l'année suivante, et, le travail étant organisé par semestres, il dispose désormais de plus de temps. Peut-être vit-il une partie de l'année aux champs.

De 1572 à 1576, d'ailleurs, les actes du Parlement ne mentionnent plus le nom de Noël du Fail, mais non plus ceux de six de ses collègues, tous protestants : on peut donc croire que c'est pour cause de religion que les sept conseillers ont été écartés ou exclus. Mais en 1576 Du Fail reparaît à la Chambre des enquêtes, et en 1579 il passe à la Grand'-Chambre où, à partir de 1581, des accès de goutte rendent son travail intermittent.

En 1585 il prête au président le serment de catholicisme requis par l'édit daté du mois de juillet de la même année. Puis en 1586 il résigne sa charge dont on lui confère l'honorariat, fait assez rare.

Très fier de ses fonctions de juriste, il paraît qu'il s'y soit adonné avec soin. Il a publié un ouvrage de vulgarisation intitulé *Mémoires recueillis et extraicts des plus notables et solennels arrests du Parlement de Bretagne*, qui dut rendre des services : on réformait alors la coutume de Bretagne. Un contemporain nous apprend, d'autre part, qu'il préparait une his-

toire de sa province. Enfin l'on trouve dans ses œuvres maints souvenirs des gens qu'il connut à Rennes, notamment dans le monde de la chicane.

Lorsqu'il eut quitté sa charge, tout porte à croire qu'il partagea sa vie entre la ville et les champs. Il revenait parfois au manoir de ses pères où, pendant la Ligue, il fut fait prisonnier, et rançonné apparemment. Il était partisan du futur Henri IV.

Il mourut à Rennes, le 7 juillet 1591.

Des campagnards se sont réunis un jour de fête pour se distraire : c'est « l'assemblée », comme on dira plus tard. Les jeunes gens s'exercent à l'arc, à la lutte, aux barres et à d'autres jeux. Les vieux sont groupés sous un chêne et regardent « folâtrer cette inconstante jeunesse », tout en devisant et en se contant des histoires, comme nos paysans ont perdu la tradition de le faire, mais comme l'ont aimé si fort, durant des siècles, ceux d'autrefois [a]. Que disent-ils ? C'est ce qui

(a) Voir la préface à *Nos Géants d'autrefois*, récits berrichons recueillis par Jean Baffier (Paris, Champion, 1920).

nous est narré dans les *Propos rustiques*.

Ils regrettent le temps passé, naturellement. Ils se content les banquets de jadis, quand il ne se passait guère de fête qu'un habitant du village n'eût invité tout le monde à souper chez lui, « à manger sa poulle, son oyson, son jambon ». Alors il fallait voir le curé présider ! Après le repas, on dansait, on buvait, et quelqu'un des anciens haranguait les jeunes gens. Il leur faisait valoir les plaisirs, la saine douceur de la vie rustique, en comparaison de celle des villes ; il leur faisait de la morale... Et, sans doute, ici Du Fail embellit un peu sa peinture comme presque tous ceux qui, avant et après lui, jusqu'à notre époque, ont composé des romans sur les paysans ; ce sont peut-être Zola et Maupassant qui, les premiers, ont inventé ces rustres animaux et répugnants qui sont devenus l'un des poncifs de notre littérature naturaliste ; mais, si l'on fait sa part à cet optimisme voulu, les *Propos rustiques* n'en demeurent pas moins un tableau évidemment ressemblant.

D'autant que l'auteur ne nous cache nullement les côtés moins brillants de la vie campagnarde : ces rancunes d'homme à homme, par exemple, ces haines de village à village qui se transmettaient de génération en génération

et donnaient lieu à des procès, à des rixes incessantes, presque à des combats rangés. Il nous fait narrer en grand détail par l'un de ses héros l'une de ces haines et les rencontres auxquelles elle donna lieu.

Et c'est ainsi que la conversation des vieillards se poursuit, entremêlée d'anecdotes, d'historiettes, de portraits, jusqu'à ce que la journée s'achève, et avec elle le livre.

Les *Propos rustiques*, comme on voit, sont une sorte d'églogue. Ce n'est pas la première de notre littérature, il s'en faut : *Robin et Marion* d'Adam de la Halle et le *Dit de la Pastoure* de Christine de Pisan ont traversé le moyen âge, et *Robin* était encore si célèbre au temps de Du Fail qu'il le cite dans ses livres. Mais c'est la première fois que l'observation des mœurs campagnardes a eu une si large part dans une œuvre littéraire. Les *Propos rustiques*, qui écartent toute affabulation purement romanesque, marquent un progrès véritable du réalisme.

L'éloge qu'ils font de la vie rustique n'est pas unique en son temps. Un certain nombre d'autres ouvrages sur l'existence aux champs paraissent vers la même époque. On met en langue vulgaire les agronomes anciens, comme Columelle ou Palladius, que la première

Renaissance avait négligés. En 1542 paraît la traduction, par Antoine Allaire, du *Mespris de la Court avec la vie rustique* de Guevara, qui opposait les tracas de la ville à la tranquillité de la campagne. Les *Propos rustiques* répondent donc à un goût de leur temps. Mais ils correspondent aussi aux « bergeries » de Virgile, d'Honoré d'Urfé, de Marie-Antoinette et de George Sand. C'est sous cette forme que les hommes du XVIe siècle rêvaient les villageois et imaginaient l'heureuse et simple vie des champs.

Certes Du Fail a subi fortement l'influence de Rabelais. Non seulement son œuvre respire le *pantagruélisme*, qui est, comme on sait, « une certaine gaieté d'esprit confite en mépris des choses fortuites », non seulement elle célèbre la joie de vivre et la beuverie, mais encore elle est farcie de tournures, d'effets littéraires, de locutions proverbiales, de noms propres et d'expressions empruntés à Maître François. Surtout elle a ce mouvement du langage parlé que Rabelais avait si bien reproduit. Assurément, si *Gargantua* et *Pantagruel* n'eussent pas été publiés, Du Fail n'eût pas si vertement et si savoureusement exprimé sa pensée. Mais son talent est délicieux. Il a non seulement de la verve, mais de la finesse et de la malice, comme lorsqu'il nous montre en son dernier

chapitre le jeune Guillaume qui cherche à *épater* l'ami de son père par d'imaginaires récits de noces d'étudiant. Dans nul ouvrage du XVIe siècle, la réalité n'est plus directement et dextrement rendue.

Enfin une importante découverte de son principal éditeur est venue confirmer l'impression de réalisme que procure la lecture des *Propos rustiques*. M. Arthur de La Borderie a retrouvé, dans les registres paroissiaux de Saint-Erblon et de Noyal-sur-Seiche, de Pleumeleuc, de Clayes et de Saint-Gilles, beaucoup des personnages de Noël du Fail ; il a « retrouvé sur la carte et sur le sol tous les sites, tous les lieux, même ceux que l'auteur déguise sous des pseudonymes, comme Vindelles et Flameaux ». A mon sens, la plupart de ces identifications sont certaines : c'est donc à deux petits cantons de la Bretagne que l'auteur emprunte ses décors et ses héros, et rien n'est plus propre à nous faire croire qu'il n'a pas inventé complètement ses récits et ses peintures. Les *Propos rustiques*, comme *Gargantua*, reposent sur un canevas de réalité. Sans doute l'auteur a arrangé ses histoires et embelli ses tableaux. Ceux-ci et ceux-là ne nous en offrent pas moins l'image la plus fidèle des paysans d'autrefois que nous possé-

dions. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que vus à travers Du Fail comme vus à travers Rabelais, ils ne ressemblent pas à ces villageois misérables dont les historiens nous ont fait parfois des descriptions désolantes.

Les Propos rustiques de Maistre Leon Ladulfi Champenois furent publiés pour la première fois *à Lyon, par Iean de Tournes MDXLVII.* (*Léon Ladulfi* est l'anagramme de Noël du Fail). On n'en connaît que trois exemplaires.

L'année suivante, un libraire parisien en donna, sans consulter l'auteur, une nouvelle édition qu'il enrichit de nombreuses interpolations.

Aussi, en 1549, Du Fail fit-il reparaître son livre. Il ne conserva à peu près aucune des leçons de l'interpolateur et fit seulement quelques additions de son cru.

Nous donnons le texte de 1547, adopté déjà par M. de La Borderie, en en conservant l'orthographe. Nous nous sommes permis toutefois de le ponctuer selon les usages modernes, mais avec discrétion.

Pour les notes et les éclaircissements les recherches de M. de La Borderie et de M. Emmanuel Philippot nous ont été du plus grand secours.

G. L. H. A L'AVTHEVR

Tel cuide au vray le Badin contrefaire,
Ou, le voyant, est rendu peu content,
Entreprenant imprudemment de faire
Cela à quoy n'est apte aucunement.
Mais toy, tu as si bien & proprement
Descrit les mœurs de la vie champestre,
Que très ciuil à tous t'es faict congnoistre,
Oeuure (ma foy) où n'est facile attaindre,
Pourtant qu'il fault parfaictement sage estre
Pour le vray fol bien naïvement feindre.

MAISTRE LEON
LADVLFI[a] AV
LECTEVR
SALVT.

Les philosophes & jurisconsultes ont cela assez familier de descrire lun contraire par lautre, en baillant par iceluy plus seure & solide congnoissance que silz laissoyent lumbre diceluy pour de prime face traicter leur subject : comme quant ilz veulent proprement deschiffrer Vertu, ilz paingnent Vice de toutes ses couleurs, ou Liberté, Santé, Froid, ilz discourent par leurs opposites : Servitude, Maladie, Chauld : qui donne au sur mentionné contraire la grâce plus naturelle & trop mieux disposée.

Au moyen de quoy, puisque les Propos daucuns Rustiques (que je nomme Païsans, Vilains, ou

---

(a) Anagramme de Noël Du Fail. Le prologue qu'on va lire et que Du Fail, imitant son maître Rabelais, a cru devoir placer en tête de son ouvrage, est pesant et non pas la meilleure partie du livre. Qu'on ne se décourage pas.

Ignobles) (a) *nous sont en main, il ne sera, me semble, hors de propos faire un brief & sommaire Discours du nom & imposition diceluy, ce que je feray à beaucoup moindre difficulté, prenant ce que luy est (comme lon dict) en diametre contraire, qui est Noblesse, non celle de laquelle se sentent & disent estre embelliz & armés un tas de logiciens, & alkimistes, mais de celle, primitive & premier commencement, quon appelle de race.*

Et, pour repeter (b) *les choses de plus hault, en ce bon vieux temps, que aucuns appellent laage doré,* (c) *ny avoit difference aucune entre les hommes en preeminence, haultesse, ou autre poinct d'honneur, ains estoyent egaux, non partiaux* (d) *ou divisés, usans dune telle tranquille & louable communauté, que à la posterité n'ha laissé que les regretz & souhaitz dun pareil siecle. Ne se soucians de disner, sinon quand la faim les contraignoit d'aller ou au glan, ou frezes* (e), *ou bien seicher au soleil la chair de quelque beste par eux prinse à course ; & de la peau en accoustroyent celuy qui le plus en avoit mestier* (f). *Vivoyent au jour la journee, le premier à*

(a) Non nobles.
(b) Reprendre.
(c) L'âge d'or, dont la description va suivre.
(d) Partagés.
(e) Aux fraises.
(f) Besoin.

la porte passoit sans difference (a), *ne se faisoyent prier à lauer leurs mains, encores moins à se seoir à table, aussi tost beuvoyent en leur bonnet comme en leur main, couchoyent indifferemment tous en une caverne, comme font aujourdhuy ces Egyptiens sophistiqués* (b), *& là pissoyent, chioyent, faisoyent la beste à deux dos*(c), *les uns devant les autres, sans faire les estranges, avec excuses* (d).

Par ce moyen estoyent pour lors incongneuz Noblesse, Païsanterie, Liberté, Servitude, & autres de semblable farine invasions de droict naturel. Mais en ceste paisible & humble façon de viure non guières demeurèrent, à raison que, eux en plus grand nombre percreuz (e) *& augmentés, commencèrent espèces de querelles sourdre entre eux : comme jamais ne demeurons long temps fermes ny constans en nostre heur* (f). *Par ce que (possible) Marion rioit plus voulentiers à Robin que à Gautier* (g), *dont commença la manière de se battre pour la vessaille* (h), *coustume qui ha tousjours duré. Ou que lun avoit*

(a) Sans égard aux différences de caste, et pour cause.

(b) Faux Egyptiens, ce que nous appelons aujourd'hui les Bohémiens.

(c) L'expression qui s'entend assez est tirée de Rabelais.

(d) Sans cérémonies.

(e) Accrus.

(f) Destinée.

(g) Allusion au poème de *Robin et Marion.*

(h) Pour les femmes, dans un sens péjoratif. *Vesse* signifie femme de mauvaise vie.

meilleure peau que lautre, & par ce que il estoit plus ancien luy devoit appartenir ; ou par adventure lun avoit mangé le gland, tandis quun autre le bransloit (a), *choses qui les provoquoyent tellement à guerre & dissention que ordinairement se combattoyent à beaux coups de poing, de bastons, de pierres, sentretrainoyent par les cheveux à escorchecul. Cestoit pitié, car dautres façons de se battre long temps après ne les eurent : parquoy qui avoit la maschouere dun asne estoit bien armé.*

En ces combats les plus fors avoyent lavantage, au moyen duquel les faibles estoyent contrains faire entredeux (b) *aux cavernes & se separer pour le mieux, car la trop grande familiarité commençoit desja estre enuieuse. Autres se retiroyent plus loing, seulz avec la seule, pour se acquerir privément, ne remettans plus rien à la sur mentionnée communauté.*

Au moyen dequoy cecy fut tant demené & avec le temps tellement continué, que les plus fors commencèrent à subjuguer & mettre en crainte les plus petits & abaissés, prenans une merveilleuse superintendence sur eux. Quoy voyans, esleurent un dentre eux par commune voix, plus robuste, plus saige & hault à la main (c) *pour leur conducteur, leur souverain*

(a) Le faisait tomber en secouant l'arbre.
(b) Se réfugier.
(c) Habile, homme de main.

maistre, en qui ilz sceussent se reposer de leurs negoces privés (car ja commençoyent Republiques, & affaires Politiques à se administrer) & recourir si aucun schisme ou different se eslevoit entre eux.

Quel (a) *maistre, ou superieur, commença les agensdarmer* (b), *les leurrer, les veiller, mettre aux champs, au monde, tellement que, se voyans plus rustres & plus gallans que les autres, non contens de leurs propres limites, usurpoyent sur le territoire & voysinage prochain par continuelles courses. Et en ces (Dieu sçait) bien dressées escarmouches sentreprenoyent comme voyez quon faict aux barres, & le prins* (c) *(de quoy est descendu la Prison, le Prisonnier, le Geolier & la suyte) estoit retenu en perpetuel servage, comme un coquin, un marault, un belistre.*

Mais, à fin que ce maistre gouverneur fust recongnu comme principal & plus eminent, luy donnèrent, par commun advis, chascun partie de son butin ou conquest, en signe de recongnoissance, par ce moyen se rendans à luy tributaires. Toutesfois, voyans que le profit particulier commençoit à avoir lieu, à d'aucuns relaschoit (d) *ceste rente ou devoir : car, devant que entrer en bataille, promet-*

(a) Lequel.
(b) Faire d'eux des gens d'armes, des soldats.
(c) Le pris, le prisonnier.
(d) Il remettait.

toit au mieux faisant, au plus hardy assailleur, plus robuste combattant, à celuy qui plus vivement estonnoit son ennemy... et quoy? Ceste exemption ou immunité des devoirs susdicts deuz (a) *pour la superiorité.*

Lors y avoit presse, qui premier seroit au rang, qui le premier feroit bresche, le premier à lenseigne. Par ce moyen tendans tous à un mesme but & dune pareille emulation, le plus souvent demeuroyent vainqueurs où, quand pour leur bienfaict rien ne leur eust esté proposé, ilz se fussent attendus les uns aux autres, au grand interest de leur propre salut.

Ceste exemption ilz appellèrent Noblesse (comme la premiere chose, qui leur vint à la bouche, la mode d'adonques de imposer à signifier) (b) *à cause que par leur hardiesse & brusque adresse aux armes (postposans* (c) *toute crainte de mort), ilz acqueroyent ce que aux autres, qui avoient tourné le dos, gaigné le hault* (d), *ne sestans mis au hazard, estoit villainement denié.*

Au moyen dequoy ces anciens Carthaginiens, autant d'anneaux donnoyent à leur souldart (e) *(gens saigement recongnoissans les bienfaicts) qu'il eust*

(a) Dus.
(b) La mode d'alors était d'imposer à tel ou tel son telle ou telle signification.
(c) Plaçant en second lieu.
(d) Gagné au pied.
(e) Soldat. A cette époque le mot n'est point péjoratif.

esté en de batailles, & ce en signe de perpetuelle Noblesse. Les Romains, ces vaillans conquereurs, d'autant de couronnes leur homme darmes honnoroyent (recompense digne du merite) quil eust esté à de journées, par ce moyen anobly. Quoy ? Les Macedones avoyent ceste loy reveremment observée : Qui n'aura en la bataille occis quelquun des ennemis, soit, en lieu public, lié, billé & attaché à un post (a) *en signe d'ignobilité. Les Germains ou Allemans plus tost nestoyent mariés* (b) *(chose autrement villaine) quilz neussent presenté la teste de leur ennemy à leur Roy. Aux banquets des Scythes on offroit une pleine tasse de vin à la compagnie, & ne estoit loysible à celuy qui n'avoit tué son ennemy au conflict la prendre, comme sil eust esté villain, & immerité de cest honneur. Aux Bibles, Mardochée, Hebrieu, fut anobly par Artaxerxes ; & pour les causes mesmes, Joseph faict noble par Pharaon.*

Pour lesquelles raisons, tendans à une pareille fin d'une ambition honnorable, creurent en grand & excessif nombre, tellement quilz (distinguans le populaire) se appellèrent désormais Nobles. Le reste (qui tient en poinct peremptoire que la manière de fuyr est de partir de bonne heure) furent appellés Plebeiens, Païsans, Villains, Rustiques.

A ces Nobles survindrent historiographes de leurs

(a) Poteau.
(b) N'avaient pas le droit de se marier avant.

batailles, faicts & gestes (quelz [a] *Alexandre le Grand, estant au monument d'Achilles* [b]*, appelloit trompettes ou proclameurs dhonneur), & ont esté tellement ingrats vers noz Rustiques, que traictans seulement les haults & excellents actes de ces puissans Magnates, Monarches & Primats n'ont voulu se abaisser jusques (au moins) à dire qu'il en fut en leurs siecles, la raison estant prompte que (comme dict Callimachus) vertu sans richesses est incongneue.*

Toutefois aucuns ayans le jugement plus seur & regardans de meilleur œil, bien advertis de la commodité produitte des champs & felicité de iceux, n'ont desdaigné à en traicter assez amplement. Caton [c]*, ce prudent & grave Romain, en ha escrit & estably loix, tellement quil affermoit un Laboureur estre homme de bien. M. Cicero dit que rien ne peult estre plus commode à lhomme libre que agriculture, ce qu'il experimentoit assez en son Tusculan* [d]*. Virgile (qui non moins ayma les champs que den escrire) appelle le Laboureur & celuy qui habite les champs : fortuné. Horace : heureux. Vegece* [e] *(autrement gentil compaignon & bien ins-*

(a) Lesquels.
(b) Au prétendu tombeau d'Achille, dont on a identifié l'emplacement non loin des vestiges de Troie.
(c) Cf. *De re rustica*, prologue.
(d) Dans sa villa de Tusculum.
(e) Cf. *De re militari*, l. I, c. 3.

truit à la guerre) veult lhomme de guerre estre nourry aux champs, & estoyent nourriz anciennement les enfans des princes aux champs, non en ceste delicatesse des villes. Aglaus, ce poure Arcadien, ne fut il jugé par loracle d'Apollo (si cela faict foy) lheureux de tout le païs ?

Quoy ? & combien de Empereurs ont laissé ladministration des magnifiques & superbes Empires, leurs pompes, haultesses & triumphes pour se retirer aux champs pour avoir l'ayse & commodité diceux, & illec (a) *(jugeans ceste façon de vivre beaucoup plus seure) passer en tranquillité le demeurant de leurs ans ? Comme Pericles, ce grave Athenien, Scipion l'Aphricain, Diocletian l'Empereur Romain, Caton le Censeur, le Consul M. Curius, avec ce tant & innumerables Philosophes, envieux du bien & felicité de noz Rustiques, ont (pour à layse philosopher) choysi leurs estudes aux champs, comme les Stoïques, Druides, Platon en son Academie, Seneque, ce saige Philosophe, & autres infinis.*

Au contraire, combien de Païsans bons laboureurs ont esté appellés de leur charrue pour prendre l'administration de Republiques fortes & puissantes, toutesfois sans eux ruinées, mal ordonnées, & (ce que lon dict) à l'anchre ? Ce vaillant charrieur (b) *Q. Cincinnatus en fera ample tesmoignage. Autant*

(a) Là.
(b) Conducteur de charrue.

Attile Calatin (a), *bon & excellent vigneron, Fabrice, gentil jardinier, Attile Regule, desquelz la memoire tant durera, que seront en vigueur Charrue, Soc, Coultre, Fouet & Timon.*

Que si nous regardons en quoy principalement estoit la richesse de lantiquité, nous ne trouverons que bœufz, vaches, moutons, oysons & autres avoirs, tellement que Servius, Roy des Romains, feit insculper (b) *en la premiere monnoye Romaine des bœufz & moutons, dont encore sont les moutons à la grand laine* (c).

Mais, neantmoins (d) *que cecy demanderoit plus ample discours que les aureilles dun delicat (possible) souhaitteroyent, toutesfois pour ce que ce nest le principal negoce* (e), *j'ay induit ce peu* (f), *pour monstrer, au moins essayer, lorigine de noz Rustiques par leur contraire. Contente toy donc, amy lecteur, de ce peu que je te offre, chose (soubz ton jugement soit) indisposée* (g) *& de mauvaise grace,*

(a) Attilius Calatinus, deux fois consul au IIIe siècle avant J.-C.

(b) Graver.

(c) Monnaie d'or du moyen âge ainsi nommée parce qu'il y était gravé un *agnus Dei*. Les plus grandes pièces, datant du roi Jean, étaient surnommées *moutons à la grand laine*.

(d) Vu que.

(e) Affaire, sujet.

(f) J'ai donné ces quelques raisons.

(g) Mal disposée.

toutesfois en observant lhonneur & droict de escrire choses basses & humbles, ne requierant style eslevé, ne grand façon de dire : pource que à tel sainct telle offrande, tel mercier tel panier.

Que si tu n'es content de ce, je ne pourray (au pis aller) que te prier prendre tel quel petit present en gré, comme tu ferois dune simple bergiere une pottée de laict caille : car (comme dict Ovide) ceux qui nont encens à sacrifier offrent de la farine, ou de ce quilz ont pourement (a).

Me recommandant à ta bonne grace, & à Dieu.

(a) Pauvrement. Cette fin est fort gracieuse.

D'OÙ SONT PRINS CES PROPOS RUSTIQUES [a]

QUELQUE fois aux champs mestant retiré, pour illec plus commodement & à layse parachever certain negoce, je me pourmenois (& ce à jour de feste) par les villages prochains, comme cherchant compagnie, où trouvay (comme est leur coustume) la pluspart des vieux & jeunes gens, toutesfois separés, pour ce que (jouxte [b] lancien proverbe) chascun cherche son semblable.

Estoyent les jeunes faisans exercice d'arc, de luttes, de barres & autres jeux, spectacles aux vieux, estans soubz un large chesne couchés, les

---

[a] Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici une note de M. de La Borderie : « Ce chapitre contient la mise en scène de tout le livre. Il serait intéressant de déterminer le lieu où Du Fail place cette scène. Ce lieu n'est certainement pas imaginaire. Ce doit être une prairie, car une prairie seule convient pour ces exercices d'arc, de luttes, de courses (les barres sont un jeu où on court beaucoup). On peut choisir entre Château-Letard, qui a encore aujourd'hui quatorze hectares de prés magnifiques le long de la Seiche, et la prairie de la Hérissaie, aussi d'une belle étendue (plus de deux hectares) et tout entourée de beaux arbres. »

[b] Selon.

jambes croisées & leurs chapeaux un peu abaissés sur la veüe, jugeans des coups, rafreschissans la memoire de leurs jeunes ans, prenans un singulier plaisir à veoir follastrer ceste inconstante jeunesse. Et estoyent ces bonnes gens en pareil ordre que seroyent les Magistrats dune Republique bien & politiquement gouvernée, pource que les plus anciens & reputés de plus sain & meilleur conseil tenoyent les places plus eminentes & les moyennes occupoyent les moindres d'aages, & qui navoyent tant de bruyt, ou en preudhommie (a), ou à bien labourer.

Quoy voyant je mapprochay pour avec les autres estre plus attentif à leurs propos, qui me sembloyent de grand grace, à raison quil ny avoit fard ne couleur de bien dire, fors une pure verité, & ce principalement en la collation de leurs aages(b), mutation de siecles, & aucunes fois regrets des bonnes années, ou (ce disoyent) beuvoyent & faisoyent plus grand chere, quen ces temps. Lors (voulant sçavoir les noms de ces preudes gens) je tire par la manche quelqu'un de ma congnoissance, auquel privément demanday les noms diceux.

— Celuy (me respondit alors) que voyez acouldé

(a) Tant de renommée, ou en sagesse.

(b) Pour cette raison qu'il ne s'y trouvait aucun embellissement de la pure vérité, principalement dans la comparaison de leurs âges.

tenant en sa main un petit baston de couldre ([a]), duquel il frappe ses bottes liées avec courroyes blanches, sappelle Anselme, lun des riches de ce village, bon laboureur, & assez bon petit notaire pour le plat païs ([b]). Et celuy que voyez à costé ayant le poulse passé à la ceinture, à laquelle pend celle grande gibessiere où sont des lunettes & une paire de vieilles heures, sappelle Pasquier, lun des grands gaudisseurs ([c]) qui soit dicy à la journée dun cheval, & quand je dirois de deux, je croy que ne mentirois point : toutesfois cest bien celuy de toute la bande qui plus tost ha la main à la bourse pour donner du vin aux bons compaignons.

— Et celuy (dis je) qui, avec ce grand bonnet enfoncé en la teste, tient ce vieux livre ?.

— Celuy (respondit il) qui se gratte le bout du nés ?

— Celuy proprement (dy je alors) & qui sest tourné vers nous.

— Ma foy, dist il, cest un Rogier bon temps, lequel passé ha cinquante ans([d]) quil tenoit lescolle en ceste paroisse ([e]) ; mais, changeant son premier

([a]) Coudrier.
([b]) Assez instruit.
([c]) Loustics.
([d]) Il y a cinquate ans.
([e]) Il est possible que Du Fail ait voulu faire ici le portrait de son premier maître, le maître d'école de Saint-Erblon. En tout cas, ce passage témoigne qu'il y avait un maître d'école dans chaque paroisse.

mestier, est devenu bon vigneron : toutesfois quil ne se peult passer encore aux festes de nous apporter de ces vieux livres & nous en lire tant que bon nous semble, comme un Kalendrier des Bergers, les fables de Esope, le Romant de la Rose(a) ; aussi ne se peult tenir, que aux Dimanches ne chante au lutrin avec ceste mode antique de gringoter(b) ; & sappelle maistre Huguet. Lautre, assis prés de luy, qui regarde par sur son espaule en son livre, ayant ceste ceinture à tout (c) une boucle jaune, est un autre gros riche pitault (d) de ce village, assez bon villain, & qui faict autant grand chère chez luy que petit vieillard du quartier, qui se nomme Lubin. Et si vous voulez un peu vous asseoir avec nous autres, vous orrez (e) leurs propos, où (possible) trouverez goust.

Ce que je feis, & par deux ou trois festes subsecutives les ouy jazer & deviser privément de leurs affaires rustiques, desquelz ay faict par heures rompues & de relaiz (f) un brief discours,

---

(a) *Le Compot et Kalendrier des bergers*, publié dès 1493 et souvent réimprimé, est l'ancêtre des almanachs de nos campagnes. Une traduction des fables d'Esope avait paru dès 1484. Et le Roman de la Rose a été imprimé vers 1485.

(b) Marmotter.

(c) Avec.

(d) Pataud.

(e) Ouirez.

(f) A mes heures perdues et en plusieurs traites.

où jay eu non moindre peine que à une bonne besongne : car, après avoir ahanné long temps, resvant & devinant ce que devois dire, estois contraint boire deux ou trois voltes [a] (gratieux compulsoire) [b] pour me rendre la cervelle plus frisque [c] & deliberée, & mestoit une telle peine que [d] au charretier qui, pour ayder à ses chevaux attellez à la charrette trop chargée, met son chappeau entre son espaule & la roue, pour aucunement les soulager, aucunesfois beuvant à son baril, attaché au collier du cheval de devant.

(a) Fois.

(b) Terme juridique. Les lettres de compulsoire étaient destinées à obliger quelqu'un à produire en justice une pièce qu'il détenait. Rabelais dit que le jambon est un *compulsoire de beuvette* (l. I, ch. v), c'est-à-dire quelque chose qui oblige à produire (au sens juridique) la soif.

(c) Fraîche.

(d) La même peine que, une peine semblable à celle du.

DE LA DIVERSITÉ DES TEMPS

ANSELME, ce preudhoms sur mentionné, homme de mediocre[a] sçavoir, comme bon grammarien & passablement sophiste [b], commença par une merveilleuse admiration à deschiffrer le temps passé, que luy & ses coëvaux[c] là presens avoyent veu, bien different à celuy de maintenant, disant :

— Je ne puis bonnement, ô mes anciens Compères & amys, que je ne regrette ces nostres jeunes ans, au moins la façon de faire de adonques [d], beaucoup differente & rien ne semblant à celle de present : car vous voyez toutes bonnes coustumes se amortir & se changer en je ne sçay quelles nouveautés, quilz merveilleusement approuvent, & sans lesquelles un homme daujourdhuy est mesprisé. O temps heureux ! ô siecles fortunés, où nous avons veu noz predecesseurs pères de famille, que Dieu absolve (ce disant en

---

(a) Moyen.
(b) Philosophe. Anselme nous est donné comme assez instruit au chapitre précédent.
(c) Les gens de son âge.
(d) Alors.

haulsant l'orée de son chappeau) ([a]) se contentans, quant à laccoustrement, dune bonne robbe de bureau ([b]), calfeutrée à la mode d'alors, celle pour les festes, & une autre pour les jours ouvriers, de bonne toille, doublée de quelque vieux saye ([c]), entretenant leurs familles en liberté & tranquillité louable, peu se soucians des affaires estrangères, seulement combien avoit valu le bled à Loheac ([d]), fleaux au Liege ([e]) ; & au soir, aux raiz de la lune, jazans librement ensemble sur quelque bagatelle, rians à pleine gorge, comptans ([f]) des nidz d'antan & neiges de lannée passée ([g]) : &, revenans des champs, chascun avoit son mot de gueule ([h]) pour gaudir([i]) l'un l'autre, & racompter les comptes([j]) en la journée faicts, chascun content de sa fortune & du mestier duquel pouvoit honnestement vivre,

---

([a]) En soulevant le bord de son chapeau.

([b]) Sorte de bure.

([c]) Sorte de serge ou étoffe croisée de laine, fort grossière.

([d]) Village du canton de Pipriac, arrondissement de Redon (Ille-et-Vilaine).

([e]) La foire du Liège ou de Deliège, qui était célèbre, se tenait à Dinan la deuxième et la quatrième semaine du Carême.

([f]) Lisez : *contant.*

([g]) C'est-à-dire des choses pasées : « Mais où sont les neiges d'antan ? »

([h]) Mot joyeux.

([i]) Réjouir.

([j]) Rapporter les contes qu'il avait entendu faire durant la journée.

ne aspirans à dautres silz ne se sentoyent suffisans ([a]), comme vouloir ou estre notaire de la court de Bobita ([b]), ou dautres, estre gaudayeur, ou priseur, ou tesmoing synodal ([c]). Lors Dieu estoit aymé, reveré, vieillesse honnorée, jeunesse sage, pour lobiect quelle avoit de vertu, lors florissante, tellement que je peux, avec tous vous autres, appeller ces temps passés : temps de Dieu.

Où est le temps, ô Compères, quil estoit mal aysé voir passer une simple feste, que quelcun du village ne eust invité tout le reste à disner, à manger sa poulle, son oyson, son jambon ? Mais comme ([d]) aujourdhuy se fera cela, quand quasi on ne permet ou poulles, ou oysons venir à perfection, qu'on ne les porte vendre pour largent bailler ou à monsieur ladvocat, ou medecin (personnes en ce temps presque incogneües), à l'un pour traicter mal son voisin, pour le desheriter, le faire mettre en prison, à l'autre pour le guérir dune fievre, luy ordonner une saignée (que Dieu mercy jamais nessaiay) ou

---

([a]) N'aspirant pas à une autre fortune ou a un autre métier, si les siens ne lui suffisaient pas.

([b]) Bobital était une localité voisine de Dinan, jadis chef-lieu d'un doyenné et siège d'une petite juridiction ecclésiastique, que Du Fail, magistrat au Parlement, raille ici.

([c]) Petites fonctions sans importance, analogues à la précédente.

([d]) Comment.

un clystère, de tout quoy feu de bonne memoire Tiphaine la Bloye [a] guerissoit sans tant de barbouilleries, & quasi pour une patenostre [b].

— Sur mon Dieu (dist alors Pasquier), mon Compère, vous dictes toute verité & me semble proprement estre en un nouveau monde. Mais puisque nous avons du loysir & jour suffisamment, je vous prie avec le reste de compaignie de poursuivre le propos encommencé.

— Ma foy (respondit Anselme), il est vray que jay faict l'ouverture & donné le commencement, mais de le bien continuer, jen donne la charge à mon compère, maistre Huguet que voylà, sil veult, dea [c], en prendre la peine.

— C'est bien advisé (dist lors Lubin) que chascun en dye comme il l'entend. Mais pource que nostre compère maistre Huguet ha rosty en beaucoup de cuysines [d] & sçait trèsbien enfoncer les matières, il en dira (si bon luy semble) ce quil en pense.

Maistre Huguet ne se bougeoit point, quand dix ou douze se levèrent pour le prier leur dire

(a) M. de La Borderie a retrouvé une famille Le Bloy qui habitait au XVIe siècle à Pleumelenc. Comme on voit et le verra encore, les *Propos rustiques* sont pleins d'allusions à des gens et à des lieux que Du Fail a pu connaître.

(b) Chapelet.

(c) Vraiment. On dit encore : Oui da !

(d) A beaucoup d'expérience.

la façon des banquets de son temps & manières de vivre, avec ce qu'il touchast un peu quelques poincts de agriculture. A quoy s'accorda facilement maistre Huguet, qui, après avoir beu une fois de vin quilz avoyent envoyé querir, & avoir accoustré [a] son chappeau, qui luy pendoit sur les yeux, commença à dire :

[a] Arrangé.

BANQUET RUSTIQUE

Puis que, de vostre grace, vous mavez baillé la charge de dire & faire jugement de ce que jay veu & ouy, ô mes bons amys, ne la refusant, j'en diray possible confusément, mais au moins la verité. Et pource que les banquets & festins de noz antecesseurs se offrent (a), il fault penser que non moins estoyent de bonne doctrine que bien instruicts, non que je vueille mesurer la consequence dun banquet en varieté & magnifique apparat de mangeries, choses que ne congnoissoyent ces bonnes gens : car leur estoyent incogneuz, poyvre, safran, gingembre, canelle, myrobolans (b) à la Corinthiace, muscade, giroffle (c), & autres semblables resveries, transferées des villes en noz villages, quelles choses tant sen fault qu'elles nourrissent le corps de

---

(a) Puisque ce sujet des banquets et festins de nos ancêtres s'offre à nous.

(b) *Myrobolant*, fruit des Indes, gros comme une prune, mal déterminé, grande rareté au XVIe siècle, dont Rabelais parle à diverses reprises et dont la langue populaire a fait l'adjectif *mirobolant*.

(c) Les épices et autres produits exotiques étaient alors, faut-il le rappeler ? d'une extrême rareté.

l'homme qu'elles le corrompent & du tout mettent au neant ; sans lesquelles toutesfois un banquet de ce siecle est sans goust & mal ordonné, au jugement trop lourd de l'ignare & sot peuple.

Maistre Huguet vouloit poursuyvre, quand Lubin luy dist quil cessast de blasonner (a) les façons de faire de aujourd'huy, veu que tout se faisoit pour le mieux, avec ce que lantiquité avoit aucunesfois erré.

— Puis que il vous plaist (respondit maistre Huguet) que je touche le blanc (b), je diray ce que je veis faire passé ha cinquante ans en cest nostre village, repetant ce que le compere Anselme ha desjà dict : cest que, aux jours festés, plus tost fussent morts noz bons pères, quilz neussent amassé toutes leurs bribes (c) chez quelcun du village pour illec se recréer & prendre le repos du labeur de la sepmaine. Veistes vous onc aux villes, quand y allez porter quelque fromage à vostre maistre ou autre, quand quelque bourgeois ou citadin va soupper chez son voysin, quil envoye son garçon devant, portant partie de son disner ? Tellement faisoyent ilz, lesquelz, après avoir beu de mesmes & à toutes restes (d), le tout sans hazard,

(a) Railler.
(b) Le centre de la cible.
(c) Leurs provisions.
(d) Terme de jeu : en y allant de tout son reste.

commençoyent à jazer librement du faict dagriculture, & à qui mieux mieux, Messire Jean, le feu Curé de nostre paroisse, estant au hault bout (car à tous seigneurs, tous honneurs), haulsant les orrées de sa robbe [a], tenant un peu sa gravité, interpretant, ou l'Evangile du jour, ou sur iceluy donnant quelque bonne doctrine, ou bien conférant avec la plus ancienne matrone, près luy assise, ayant son chapperon rebrassé [b]; & voulentiers parloyent de quelques herbes pour la fievre, cholique, ou la marriz. Le bon homme de Curé, se mettant aucunesfois aux champs, le tout à la bonne foyz, se vantant de belles besongnes par ce quil estoit ouy très voulentiers & que (Dieu mercy) il ne craignoit homme des deux prochaines paroisses (& ce disoit sans blasmer personne) ou à chanter du contre-poinct, ou bien & rustrement faire un prosne ; & que sil estoit question de Latin (neantmoins quil y fust un peu rouillé) il se y entendoit tout oultre & autant que petit compaignon du quartier [c], & de ce s'en referoit à ceux qui le congnoissoyent, sans plus oultre proceder. Autant en disoit de bien jolyment empenner une flesche [d], ou mettre une arbaleste en

(a) Les bords de sa robe retroussés.
(b) Retroussé.
(c) Autant que quiconque.
(d) Coller des plumes à une flèche.

chorde [a], de bien faire un rebech [b], & que plusieurs fois en avoit faict au musnier de Vangon [c], de tout quoy nen craignoit homme s'il navoit deux testes. Et ce luy accordant, la povre femme devenoit en une merveilleuse admiration.

— Estoit-ce ce ferial Curé (feit alors Pasquier) qui, au prosne de sa grand messe reprenant les enfans de la paroisse pour quelques insolences, disoit que, sil estcit leur père, quil les chastieroit tresbien [d] ?

— Celuy sans autre, respondit maistre Huguet. Mais, pour parachever lordre de nostre banquet, au bout d'en bas y avoit quelque Rogier bon temps, comme mon compère Lubin que voylà, contant des veilles ou filleries [e] qui avoyent esté en la sepmaine, où luy mesmes avcit esté triumpher, & faict je ne sçay quoy davantage, quil laissoit à penser à la compaignie. Comptoit aussi de son poullain noir, qui luy estoit eschappé près la

---

(a) Pour une corde à une arbalète.

(b) Rebec, instrument de musique.

(c) M. de La Borderie lit Vaugon et identifie avec une localité de la commune de Vern (canton S.-E. et arr. de Rennes), où l'on voit encore un pont sur la rivière la Seiche.

(d) Ici encore, comme au reste en beaucoup d'autres endroits que nous jugeons inutile de signaler, sauf lorsque quelque identification est possible, Du Fail semble bien donner des souvenirs personnels.

(e) Veillées, réunions où l'on file.

vigne & couru jusques aux landes de Liboart [a]; &, allant après, avoit rencontré Marion la petite ou la petite Marion, il ne luy challoit lequel [b], à laquelle (sans mal penser) avoit levé son fuseau, & en consequence baysée, avec ce faict offre de sa personne, & neust voulu (ce disoit il) pour je ne sçay quoy quil ne leust rencontrée ; néantmoins que le jeudy daprès devoit aller à la Seguimere, où elle seroit, & là pensoit (sil nestoit bien abusé) practiquer quelque cas, ou luy eust il deu couster quelque bonne chose. Le reste des bons lourdaux parloyent du decours du croissant, quand il seroit bon planter porrée [c], temps convenable pour houer la vigne, pour greffer, ou coupper couldre [d] ou chastagnier, pour faire cercle à relier tonneaux.

— Or bien (feit alors Pasquier) nous sçavons peu près quilz pouvoyent dire. Je vous prie poursuivre la fin de ce banquet, & comme ilz se gouvernoyent apres avoir rué si brusquement en cuysine.

— Après disner (respondit maistre Huguet) quelcun du village, comme vous pourriez dire Pestel [e],

(a) Contait.
(b) Le nom ne lui importait.
(c) Poireaux, choux, etc.
(d) Coudrier.
(e) On a trouvé une famille Pestel ou Paistel dans le registre des baptêmes de Noyal-sur-Seiche. Nous voyons donc Du Fail faire très probablement allusion ici encore à des personnages réels.

produisoit de soubz sa robbe un rebech ou une chalemie(a), en laquelle souffloit par grand maistrise, & tellement les invitoit le doulx son de son instrument, avec un haultbois, qui se y trouvà pour le seconder, quilz estoyent contraints, ribon ribaine (là jettées leurs robbes & hoquetons), commencer une dance. Les vieux, pour monstrer exemple aux jeunes & afin de ne monstrer estre fascheux (b), faisoyent l'essay, tournoyans la dance deux ou trois fois, sans beaucoup fredonner des piedz ne faire grands gambades, comme nous pourrions bien faire nous autres. La jeunesse alors faisoit son devoir de treppir (c) & mener le grand gallop, sinon messire Jean(d), quil falloit un peu prier & dire : « Monsieur, ne vous plaist il pas dancer ? » Toutesfois luy, ayant un peu refusé pour faire la ruse du jeu, s'y mettoit, & n'en y avoit que pour luy : car luy, fraiz & possible amoureux, contournoit (e) ses commères, tellement que elles sentoyent leur espaule de mouton à pleine gorge ; & disoit ce venerable Curé : « Boute, boute ! jamais ne nous esbattrons

(a) Instruments de musique. Le *rebec* est connu. Le nom de la *chalemie* rappelle celui du *chalumeau*,
(b) Afin de ne pas se montrer fâcheux.
(c) Tourner.
(d) Le curé.
(e) Faisait tourner.

plus jeunes, prenons le temps comme il vient, maudit soit il qui se feindra ! » Et lors que la fumée du vin commençoit emburelucoquer les parties du cerveau, quelque bonne galloyse menoit la dance par sur tables, bancs, coffres autant d'une main que d'autre[a]. Au reste, chascun le faisoit comme il voyoit l'avoir à faire.

— Comment ? (dist alors Anselme) ces vieillars alloyent ilz comme les autres ?

— Nenny (respondit maistre Huguet), ains estoyent les bonnes gens près le feu se chauffans dun fagot de serment de vigne, le dos au feu, regardans & jugeans des coups, disans : Cestuy cy dance bien, que le père d'un tel estoit le meilleur danceur du païs, que un tel avoit deffié, les jours passés, tous ceux de Vindelles[b] à dancer. La dance finie, recommençoyent de plus belle à dringuer [c] & boire hault [d] & net sans se blesser, puis, après se estre chauffez, si bon leur sembloit

---

(a) Nous appelons cela la farandole.

(b) Pour M. de La Borderie, Vindelles n'est pas Vendel (canton de Saint-Aubin-du-Cormier, arrond^t de Fougères), mais un pseudonyme désignant Clayes (canton et arrondissement de Montfort). C'est en effet la seule identification qui permette d'expliquer la bataille de ceux de Vindelles contre ceux de Flameaux, où nous estimons, comme le savant éditeur, que Du Fail se réfère à la topographie réelle, et dont on trouvera plus loin le récit.

(c) Trinquer.

(d) Hausser le verre.

alloyent voir quelque pré, ou champ bien accoustré, & là dordinaire se asseoyent pesle mesle, jeunes & vieux, fors (qu'il ne fault pas mentir) que les anciens avoyent (comme bien estoit raisonnable) les plus honnorables places. Lors quelcun des plus vieux (à la requeste de ses coevaux) commençoit à harenguer les jeunes gens, en avoit telle audience qu'a celuy qui estant venu de quelque païs estrange, veult compter quelque nouveauté.

— Je vous prie (dit Pasquier), si le reste de la compaignie le trouve bon, traicter les poincts principaux de ceste harengue, estant asseuré qu'ilz disoyent quelque cas de bon.

Maistre Huguet vouloit seschapper, disant qu'il en avoit dict à la traverse ce quil avoit pu & que un autre prinst les fonts ; mais par importunes requestes fut contraint achever, disant :

— Puis que faire le faut [a] & quil ny ha ordre ne remede de evader, je vous diray à peu près la teneur de la harengue laquelle le plus ancien, & de meilleur sçavoir, comme jay dict, commençoit, disant :

[a] *Faire le faut*, leçon de l'éd. de 1549. Celle que nous suivons donne : *faire faire*.

HARENGUE RUSTIQUE

Mes enfans, puis que le Seigneur Dieu vous ha appellés à ceste bienheureuse vacation de agriculture, l'équité veult aussi, & il est bien raisonnable que soyez diligens & prompts à l'exercer par vertueux faicts, bons & louables actes, dont avez la source (graces à Dieu) de voz pères & mères cy presens, le surplus parfera une espece de preudhommie [a] que je voy apparoistre en vous, avecques signes evidens de estre à ladvenir gens de bien. Et puis bien dire cela avec toute la compaignie que depuis cinquante ans, & quand je dirais soixante je ne penserois mentir, nostre village ne fut en jeunes gens autant florissant comme il est de present, & ce en toutes qualités, si vous regardez tant les bonnes mœurs & graces dont ilz sont aornés, comme grandeur & composition de corps, puissance avec forniture de membres, jointe à ce la legiere & prompte adresse. Le bon Dieu nous ha (comme en toutes choses) merveilleusement fortunés en ce.

---

[a] Sagesse. La sagesse que je vois en vous achèvera le surplus.

Et toutesfois, mes enfans, jeunesse (ce que j'ay experimenté) est tant folle & aveuglée qu'elle ne regarde que les choses presentes & ce qui est à ses pieds, sans avoir l'œil ne muser plus hault, dont souvent sont gastez & abastardiz les plus nobles & meilleurs esprits. Au moyen de quoy est frustrée & mise au néant la bonne expectation des pères ([a]), qui de l'enfant merveilleusement aggrave le desmerite.

Que si par exemples requerez confirmation, je vous produits deux de voz compaignons (lesquelz, sur mon Dieu, je ne nommerois, si cela nestoit tout manifeste) Guillemin Plumail & Geoffroy Thibie, les deux autant gentilz garçons en leurs jeunes ans que on peust souhaiter, & autant bien instruicts. Mais (ô bon Dieu) depuis quilz ont commencé de hanter tavernes, bordeaux (pestes de tout bon naturel) & autres tels lieux desbauchés, retirans en tout les cœurs des jeunes de vertu ([b]), quont ilz faict ? quest ce ? Sont brigands, voleurs, gardeurs de chemins pour tous potages([c]), & besongne taillée pour le bourreau, ayans proposé une fin malheureuse au noble & vertueux commencement. Quoy voyant, la mère de l'un (comme chascun sçait) l'a faict prendre, & comme

([a]) Leur bonne hérédité.
([b]) Eloignant tout à fait de la vertu les cœurs des jeunes.
([c]) En tout et pour tout, disons-nous aujourd'hui.

(par manière de dire) prisonnier, que en fin recongnoissant ses deffaults (& aussi contraint) est devenu homme de bien, bon preneur de taulpes & gentil faiseur de quenouilles, vivant simplement en la façon de nostre estat. Lautre (comme obstiné) demande laumosne en lorée dun bois, attendant lheure.

Pour quoy, ô mes enfans, pour obvier à tous ces malheureux inconveniens, ausquelz plus continuellement sommes duits [a] que à bien faire, il est de besoïng en premier poinct aymer, reverer & craindre Dieu, comme celuy qui souffre que devenions en mille adversités, pour nous monstrer quil est le maistre, & celuy qui ha procreé toutes choses pour nostre profit & bien. Que sil vous ha donné parens riches, departy de ses graces, ne fault presumer ce venir de vous, par ce moyen encourir une faulse opinion dont souvent jeunesse est abusée, & en consequence glorieuse ; ains [b] croire que en moins de un tour d'œil vous peult oster bœufz & chevaux, brebis & tout vostre avoir ; & de tout ce luy en rendre graces, & estimer quil faict tout pour le mieux, bien congnoissant ce qui nous est necessaire.

Et, à celle fin que congnoissiez certains poincts de la vostre & mienne vacation grandement à

(a) Conduits, entraînés.
(b) Mais.

observer, gardez souverainement de mal parler de voz voysins ou en aucun cas fouller leur honneur, pource que aucunesfois vous trouvez ensemble, disputans de l'excellence ou de voz terroirs, ou besongnes, comme de vos faulx, faucilles, coingnées, & telz outilz, ou preferez les uns aux autres, gardez ce entre autres choses & que, en louant les vostres, les leurs ne soyent deprimées, pource qu'il fault tout trouver bon, à raison que (comme lon dict) à chascun oyseau son nid est beau, aussi que par la langue on voit plusieurs beaucoup de maux & divers encourir, ce que (ce m'aist Dieu)(a) je voy navoir lieu en vous, ne autres imperfections, de quoy ordinairement sont tachés jeunes gens.

Je oubliois à vous dire que, ès choses où ny ha remede & moins de conseil, ne feissiez grand estat, ny en prendre grand courroux, comme des adversités & maladies, qui le plus souvent viennent à voz bœufz, vaches, brebis, poulles & porcs, qui toutesfois, neantmoins les pensemens, de bonne heure meurent : car en bonne ou mauvaise fortune, il fault avoir un mesme visage & constance accoustumée.

De ma part, la plus grande occasion & plus evident argument que puisse dire, pourquoy mes

(a) A ce m'aide Dieu, *ad hoc me adjutet Deus.*

ans ont esté si longuement prolongés (cela je dy sans vanterie), c'est, & ne scay autre raison, que telle adversité qui me soit survenue au jour, jamais ne se est couchée avec moy ([a]). Si ainsi le faictes, vous vivrez heureux, fortunés, en honneste tranquillité, & n'aurez compagnons en felicité.

Car demandez ou souhaittez vous plus salutaire ou plus liberalle vie que la nostre ? Moyennant que nous gardions de aspirer à trop haults poincts, veu mesmement que, si sommes diligens à labourer les terres à nous laissées par noz bons pères, sera beaucoup, ne taschans par grands heritages à les amplifier.

Et avoyent cela en grande reverence noz anciens, quil n'estoit loysible de occuper plus de terre que ce que on leur avoit limité, ayans beaucoup d'observances([b]) qui aujourdhuy ne sont, comme :

celuy estre mauvais laboureur, qui achetoit ce que son champ luy pouvoit produire ;

mauvais le père de famille qui faisoit ce, le jour, que, la nuict, eust pu faire, sinon (dea) ([c])

([a]) Belle formule : quelque adversité qui me soit survenue dans la journée, jamais elle ne s'est couchée avec moi.

([b]) Coutumes, règles.

([c]) Exclamation fréquente au XVIe siècle : vraiment, certes.

quil eust esté empesché par l'intempérie de lair ;

plus mauvais estimoyent celuy qui plutôt besongnoit à la maison que aux champs, comme desdaignant la coustume.

Et mest advis avoir ouy dire d'un antique laboureur ([a]) accusé de ses voysins, disans quil avoit empoisonné leurs bleds par ce que le sien estoit demeuré garanty & les leurs gastez & sans fruict, lequel preudhoms([b]) (sachant à tort tel crime lui estre imposé) amena en plein jugement sa fille, de force inestimable, ses bœufz gras & refaicts, son soc rondement aceré, son coultre tresbien appoincté, disant que cestoit sa poison & mauvais art de ainsi bien accoustrer les bleds ([c]). Or maintenant jugez si tel moyen n'estoit favorable pour bien tost gaigner son procès !

Mais (pour revenir) n'estimez-vous en rien cela, que, au matin, frottans votre couille, estendans voz nerveux & muscleux bras (après avoir ouy vostre horologe, qui est vostre coq, plus seure que celle des villes) vous levez sans plaindre lestomach, ou la teste, comme feroit je ne scay qui, yvre de soir ([d]). Et lians voz bœufz au joug,

([a]) Cf. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 6.
([b]) Prudhomme, sage homme.
([c]) Son poison et sa mauvaise pratique, c'était de bien arranger les blés.
([d]) S'étant enivré la veille au soir.

qui (tant sont duits) eux mesmes se presentent, allez au champ, chantans à pleine gorge, exerçans le sain estomach, sans craindre esveiller ou Monsieur ou ma Dame. Et là avez le passetemps de mille oyseaux, les uns chantans sur la haye, autres fuyans vostre charrue (vous monstrans signe de familiaire privauté) pour se paistre des vermets ([a]) qui yssent de la terre renversée. Autres qui, là & ça volants, descouvrent le Renard, dont le plus souvent, avec la chorde de aurichal tendue, avez la peau. Vous monstrent d'aucuns signes futurs, avec autres pronostiques que avez de nature & par commune coustume aprins, comme([b]):

Le heron triste, sur le bord de leaue & ne se mouvant, signifie lhyver prochain.

L'arondelle volant près de leaue predict la pluye, & volant en l'air, beau temps.

Le geay se retirant plus tost que accoustumé sent lhyver qui approche.

Les grues volans hault sentent le beau temps, & serain.

Le pivert infailliblement chante devant la pluye.

La chouette chantant durant la pluye signifie le temps beau & clair.

([a]) Vers.

([b]) Charles Estienne dans sa *Maison rustique*, l. I, ch. VIII, donne plusieurs de ces présages.

Quand les poulles ne se retirent soubz le couvert par la pluye, dasseurance elle continuera.

Les oyes & cannes se plongeans continuellement en leaue sentent la pluye prochaine ; autant en signifie la grenoille chantant plus que accoustumé ; ou quand ces vieilles murailles rendent de leaue.

La serenité d'automne predict vents en yver.

Tonnerre du matin signifie vent, celuy de midy, pluye.

Les brebis ça & là courans sentent lhyver approcher.

Autresfois (pour laisser ce propos, que trop mieux entendez), ayans le vouge sur lespaule & la serpe bravement passée à la ceinture, vous pourmenez à lentour de vos champs, voir si les chevaux, vaches ou porcs y ont point entré, pour avec des espines reclorre soudain le nouveau passage ; & là cueillez des pommes ou poyres à vostre ayse, tastans de l'une, puis de l'autre ; & le reste, que ne daignez manger, portez aux villes vendre ; & de l'argent en avez quelque beau bonnet rouge, ou un cousteau de bonne façon.

Autresfois, au matin, regardans d'où vient le vent, allez voir à voz pièges que avez tendues au soir pour les renards, qui vous desrobent ou poulles ou oyes, aucunesfois (la meschante beste) les tendres aignelets, peu vous soucians

de l'intempérie de l'air, fièvres d'automne ou jours caniculaires, ains, en ces temps aux autres perilleux, avez la teste nue aux champs, billans (possible) une gerbe de bled, ou raccoustrans un fossé ; par ce moyen estes forts, robustes, allegres, plus la moytié que gens de ville, n'aymans que mignarderie soubs l'ombre, en rien ne sentans leur homme.

Au moyen dequoy un bon capitaine ayme un soudart nourry en ses jeunes ans aux champs, ce que jay veu lors quil estoit question d'aller à Pharingues (a). Que si vous tombés en quelque maladie (comme cest une chose naturelle) vous ne cherchez clysteres, purgations, saignées & telles badauderies, car vous avez le remede present en vostre jardin : de bonnes herbes, desquelles la vertu vous demeure quasi heritellement de pere en filz.

Quest ce donc, ô mes enfans, que je vous diray davantage ? Je ne pense, quil reste rien à vostre totalle felicité, fors lamour du Seigneur, quelle je pense, vous acquerez par vertueux faicts, provenans des bons & fructueux enseignemens que nostre Curé de sa grace vous donne, aussi que

(a) « Laringues et Pharingues, qui sont deux grosses villes comme Rouen et Nantes », situées dans le gosier de Pantagruel (Rabelais, l. II, ch. 32). Du Fail fait ici allusion à quelque souvenir de sa vie militaire.

en conscience il y soit obligé. Pourquoy je le prieray, celuy grand conservateur de noz troupeaux, qu'il nous doint grace de ne forvoyer ([a]) du chemin baillé à nous autres povres viateurs ([b]), me recommandant à voz bonnes graces, vous priant prendre tout à la meilleure part, comme le vostre amy, & dun vieillart resveur.

Maistre Huguet vouloit poursuyvre la fin & yssue du disner, mais Pasquier luy interrompit son propos, disant à Anselme le banquet estre très bien deschiffré, & en bon ordre.

— Cest mon ([c]) (feist Anselme), mais encore ne sçavons-nous le departement ([d]), & comme le reste du jour semploye.

— Vous m'avez (dist maistre Huguet) roigné la queue de mon propos quand je le voulois achever, mais bien or escoutez.

La harengue finie, retournoient tous au logis, fraiz & deliberez, où recommançoyent à chopiner([e]) de mesme, & de plus belle ; & lors quilz estoyent venus au poinct, & quilz en avoyent tout le long des sangles, commençoyent à chanter de la plus haulte mesure que on ouyt onc : *Au bois de dueil*, *Qui la dira*, *Allegez moy doulce plaisant Brunette*,

([a]) Sortir.
([b]) Voyageurs.
([c]) C'est vrai, certes.
([d]) La séparation, comment ils se séparent.
([e]) A boire chopine.

Le petit cœur, *Helas mon pere ma mariée*, *Quand les Anglois descendirent*, *Le Rossignol du bois joly*, *Sur les ponts d'Avignon*, & beaucoup dautres telles chansons de bonne musique & meilleure grace.

Cela faict reprenoyent sans intermission(a), sans repos, à dringuer, tant que tout le monde fut saoul. Dont lun (après que chascun avoit prins congé) convioit toute la bende au prochain Dimenche à mesme banquet & pareilles ceremonies, où estimoit leur faire gode (b) chère se il ne luy coustoit plus de je ne sçay quoy.

Retournez que estoyent à la case, le bon père de famille se interrogeoit diligemment (sil luy en souvenoit) comme ses bœufz, vaches, brebis, porcs avoyent esté pansez, & comme tout le mesnage se portoit.

Au reste (après avoir osté sa robbe, & jà commençant à se desaccoustrer) distribuoit les affaires du jour subsequent (c) selon que bon luy sembloit, & en ce poinct voulentiers sendormoit le bon homme sur ses genoux (d). Que si le chat se trouvoit là, donnoit deux coups de sa patte à ses triquedondaines, qui pendoyent : car en ce

(a) Interruption.
(b) Heureuse, joyeuse.
(c) Ordonnait les travaux du lendemain.
(d) En faisant sa prière.

temps navoyent haults de chausses, mais bien brayes(a); toutesfois les siennes estoyent à la lessive, ou à seicher, je ne sçay lequel. Après que la bonne femme avoit chassé la maudicte beste & couvert le feu, faisoit aller au lict son bon homme, toutesfois après avoir donné ordre que tout fust le lendemain prest pour charruer (b) au clos devant, & que, si le soc nestoit en bonne pointe, on leust au matin porté au Plesseis(c) à la forge, chez Guyon Jarril, & s'il nestoit à la maison, quon leust porté à Chantepie(d), car là y avoit un très bon mareschal.

— Par mon ame (feit alors Lubin) le compte nous est si bien mis devant les yeux, ô Compère, que proprement me semble y estre & voir le bon homme Robin Chevet (e), sesbattant ainsi à jazer & envoyer quelcun à la forge.

(a) Les hauts de chausses s'arrêtaient aux genoux, où commençaient les bas de chausses. Les braies, comme nos pantalons, descendaient à la cheville.

(b) Labourer à la charrue.

(c) Selon M. de La Borderie, il s'agit ici du Plessis-de-Vern, cant. et arr. de Rennes.

(d) Chantepie, commune limitrophe du Plessis-de-Vern.

(e) Plus loin, Du Fail nous dit que Robin Chevet habitait non loin de Noyal. Or il y avait au XVIe siècle à Noyal-sur-Seiche une famille Chevet, dont le registre des baptêmes porte fréquemment le nom. Trois ou quatre de ces Chevet s'appellent Robert ou Robin, mais un seul a une femme du nom de Jeanne, comme le héros de Du Fail. Ce Robin mourut vers 1526, et en effet on en parle ici comme d'un personnage mort depuis quelque temps.

— Cestoit un grand allant (dist Anselme) & me semble lavoir autresfois veu.

— Ouy bien (feist maistre Huguet) si vous avez voulu, & estoit de ce temps, dequoy vous ay parlé.

— Puis que le compere Lubin ha mis en termes ce bon lordault [a] Robin Chevet (dist Pasquier), il me semble qu'il ne sera que bon qu'il dye ce quil luy ha veu faire, car ilz ont demeuré en un mesme village.

— Puis que la compaignie (dist Lubin) me commande que en mon renc [b] je compte de Robin Chevet, j'en diray comme je l'entends, par ce que chascun en dira, à fin que la peine soit égale.

Quelles choses luy accorderent. Lubin alors commença.

---

[a] Lourdaud.
[b] A mon tour.

DE ROBIN CHEVET

ROBIN Chevet fut moult prudhomme, par ma conscience ! aussi que tel il se clamoit, & fut celuy de tout son quartier qui autant bien faisoit un gueret ([a]). Qui inventa, le riche homme, mille beaux mots concernans le faict dagriculture, imposant à signifier à beaucoup à la bonne foy ([b]) & sans mal penser. Voulentiers après souper, le ventre tendu comme un tabourin, saoul comme Patault, jazoit le dos tourné au feu, teillant bien mignonnement du chanvre, ou raccoustrant à la mode qui couroit ses bottes (car à toutes modes([c]) dordinaire s'accoustroit l'homme de bien), chantant bien melodieusement, comme honnestement le sçavoit faire, quelque chanson nouvelle, Jouanne, sa femme, de lautre costé, qui filloit, luy respondant de mesmes. Le reste de la famille ouvrant ([d]) chascun en son office, les uns adoubans ([e]) les courroyes de leurs fléaux, les autres

---

(a) Sillon.
(b) Donnant à beaucoup de mots telle ou telle signification, de bonne foi.
(c) De toutes manières, c'est-à-dire : au mieux.
(d) Travaillant.
(e) Arrangeant.

faisans dents à rateaux, bruslans hars pour lier (possible) l'aisseul [a] de la charrette, rompu par trop grand faix, ou faisoyent une verge de fouet de mesplier ou meslier [b].

Et, ainsi occupés à diverses besongnes, le bon homme Robin (après avoir imposé silence) commençoit un beau compte du temps que les bestes parloyent (il ny ha pas deux heures) [c] : comme le Renard desroboit le poisson aux poissonniers ; comme il feit battre le Loup aux lavandieres, lors quil lapprenoit à pescher ; comme le Chien & le Chat alloyent bien loing ; de la Corneille, qui en chantant perdit son fromage ; de Melusine ; du Loup garou ; de cuir d'Asnette [d] ; des Fées, & que souventesfois parloit à elles familiairement, mesmes la vesprée passant par le chemin creux, & qu'il les voyoit dancer au bransle [e], pres la fontaine du Cormier, au son dune belle veze [f] couverte de cuir rouge, ce luy estoit advis, car il avoit la veüe courte pour ce que, depuis que Guevichot l'avoit abattu de coup de trenche par

(a) Essieu.
(b) Néflier.
(c) « Au temps que les bestes parloient (il n'y a pas trois jours) », dit Rabelais, l. II, ch. 15.
(d) Ou Peau d'Ane, dont Bonaventure des Périers donne une version différente de celle de Perrault dans le dernier des contes qui lui sont attribués.
(e) Le branle était une danse bien connue en ce temps.
(f) Sans doute une sorte de cornemuse.

les fesses, les yeux luy avoyent toujours depuis pleuré ; mais, que voulez-vous ? nous ne departons (a) les fortunes. Disoit en continuant que, en charriant (b), le venoyent voir, affermant que elles sont bonnes commeres, & voulentiers leur eust dict le petit mot de gueule, sil eust osé, ne se deffiant point que elles ne luy eussent joué un bon tour. Aussi que un jour les espia, lors quelles se retiroyent en leurs caverneux rocs, & que, soudain que elles approchoyent d'une petite motte, elles sesvanouissoyent, dont sen retournoit (disoit il) sot comme il estoit venu. En ce disant, fault penser quil ne rioit aucunement, ains faisoit bonne pippée (c).

Que si quelcun ou une se fust endormie daventure, comme les choses arrivent, lors quil faisoit ces haults comptes (desquelz maintesfois jay esté auditeur), maistre Robin prenoit une chenevotte allumée par un bout, & souffloit par lautre au nés de celuy qui dormoit, faisant signe d'une main qu'on ne l'esveillast. Lors disoit : « Vertu goy ! jay eu tant de mal à les apprendre & me romps icy la teste, pensant bien besongner, encores ne daignent ilz me escouter. » Que s'ilz ne rioyent de ce, le preudhoms faisoit un pet

(a) Séparons.
(b) Lorsqu'il labourait à la charrue.
(c) Attrape, moquerie.

à trois parties qui les esbaudissoit tous, & rioyent desmeshuy (a) à toutes restes.

Le bon homme, las de conter (pource que il s'oublioit le plus souvent en ses contes) demandoit à Jouanne sa femme un petit (b) à boire, le tout pour la pareille, & quil lavoit bien gaigné ; & de ce en vouloit croire tout le monde (c), & elle pour la premiere.

— Vous souvienne de vostre propos (dist maistre Huguet), nestoit elle pas fille de Colin Guarguille, ce bon gautier (d) ?

— De celuy sans autre (respond Lubin), & estoit vostre cousine remuée d'une busche, et ce par devers la couette (e).

Pour revenir, la bonne femme, ayant un pot en sa main, commençoit comme par force à y aller, disant quil avoit tousjours cinq solz ou soif (f), & qu'elle pensoit fermement quil eust un charbon au ventre, & que hardiment une autre fois ne retournast pas, car plustost

(a) Désormais.
(b) Un peu.
(c) En prenant tout le monde à témoin.
(d) Bon compagnon ; nom propre généralisé.
(e) « Jehan le Veau, son cousin gervais remué d'une busche de moulle », dit Rabelais. Cousine par alliance ; on devine le sens grivois de cette « busche par devers la couette », ou couverture.
(f) Qu'il avait toujours soif comme le Juif errant avait toujours cinq sols ; expression proverbiale.

creveroit de soif que elle daignast faire un pas.

— Je voudrois bien (dist lors Pasquier) que la femme de chez nous meust tant contesté, je croy que Martin baston trotteroit.

— Vous dictes vray (respondit Lubin) ; si à chascune injure que me dit ma femme je luy donnois un coup de baston, il y a plus de dixneuf ans quil ne seroit nouvelle delle.

Mais escoutez comme elle luy disoit que tousjours estoit sa coustume de l'embesongner à aller luy querir à boire, & quil ny sçauroit envoyer un autre, pource quil voyoit bien quelle estoit empeschée bien profondement à devuyder du fil meslé, & qu'elle voudroit qu'il fut en gaige de ce qu'il luy falloit ([a]).

Robin, ne la voulant contrarier, disoit quil ne luy en challoit, mais quil beust ([b]) ; & sefforçait de luy complaire, disoit que peu luy demandoit à boire, & que cestoit une fois entre cent, & que une fois nest pas coustume ; oultre que, si elle vouloit tousjours ainsi tencer ([c]), il aymeroit mieux aller boire à la riviere, la priant à jointes mains, que elle ne luy feist tant acheter ([d]), ou que par sa

([a]) Proverbe. Si Robin était le gage de ce qu'il lui fallait, on ne le reverrait jamais, le gage ne serait jamais retiré.

([b]) Que peu lui importait ce qu'elle disait, pourvu qu'il bût.

([c]) Tancer les gens.

([d]) Acheter si cher le plaisir de boire.

foy s'en iroit le lendemain chez la musniere qui tenait taverne à Noyal ([a]), où là meneroit Dam Armel Augier ([b]), où boyroient tout leur saoul, & qu'il aymeroit autant estre je ne sçay où ([c]).

Sur quoy elle luy respondoit qu'elle ne sen soucioit guieres, & que cestoit bien sa coustume, mais au moins le prioit qu'il ne la voulust battre quand il seroit yvre, comme luy estoit chose bien accoustumee, & que elle se esbahissoit quil navoit honte.

Ha ! par ma vie (disoit lors Robin, voyant quil ne la pouvoit avoir par force) j'aymerois mieux estre je ne sçay où, ma Jouanne, à qui Dieu veult ayder sa femme se meurt ([d]). Allez, m'amie, allez, que Dieu vous face la teste mieux couverte, vous asseurant que j'aymerois mieux avoir mangé une charretée de foin([e]) ! Et que, pour lamour de Dieu, luy donnast une fois à boire, & après lappellast

---

([a]) Noyal-sur-Seiche ; voir plus haut.

([b]) Armel Augier, ecclésiastique, comme le montre son titre de Dam ou Dom, est également un personnage réel. Il est cité sur le registre des baptêmes de Noyal-sur-Seiche en qualité de chapelain,

([c]) Que d'avoir ainsi des scènes. Le bonhomme et la bonne femme s'amusent à se quereller.

([d]) Celui que Dieu veut aider, il lui fait mourir sa femme ; proverbe.

([e]) Que de disputer avec vous.

questeur ([a]). Qu'elle poyast ([b]) pinte, elle boiroit la premiere.

La bonne femme, rechingnant comme celuy à qui on panse une bosse chancreuse, troussoit ses agoubilles pour aller tirer du vin, o protestation, dont Robin luy disoit que elle tirast de celuy d'auprès le mur, & que ne feignist à l'emplir, par ce que Roulet Lambart ([c]), estant survenu, demandant une coingnée à prest, boyroit bien.

Elle, revenue, leur bailloit le pot, comme par despit, sur quoy ilz se ruoyent si brusquement quil ne sembloit pas que une mousche y eust beu ([d]). Elle, voyant, disoit que, s'il eust esté honneste homme, luy eust pour le moins offert à boire, neantmoins qu'elle ne l'eust pas prins, & que honnestes gens se monstrent où ilz sont, & quil luy en souviendroit par son Dieu. Puis, ayant les mains sur les deux hanches & en plorant, commençoit à belles injures ; de quoy le povre Robin rioit à pleine gorge, disant quil congnoissoit bien le naturel de la damoyselle, & que cestoit une femme pour tous potages ; que

(a) Mendiant.

(b) Payât.

(c) Il y a beaucoup de Lambart cités dans les registres baptistaires de Saint-Gilles, Clayes et Pleumeleuc, dont quelques-uns portent le prénom de Raoul, qui a pour diminutifs Raoulet et Roulet.

(d) Qu'une mouche y eût trouvé à boire, tant ils l'avaient bien vidé. Cf. Rabelais, l. I, ch. 5.

elle avoit prins sa teste ; que c'estoit un diable coiffé ; que le diable luy avoit faict la teste ; qu'il ny avoit rithme ne raison en son affaire ; que voir un homme ayant teste de cheval est chose fort estrange, mais une femme sans teste, encore plus ; & que la bonne beste sembloit au chien qui cloche (a) quand il veult : aussi que à poinct nommé elle plouroit ; & que vrayement elle avoit un quartier de la lune en la teste (b).

Mais voyant quelle le commençoit à gaigner de paroles, & que desmeshuy n'y avoit ordre d'avoir patience, il commandoit que tout le monde se allast coucher, & quil feroit bien son appointement (c) : par ce moyen au matin estoyent plus grands amys que devant.

— Saint Quenet ! (dist alors Anselme) voylà bonne forme de quereler & d'appointer, & que je ne voudrois toutesfois estre chez nous, & vous prie ne le dire à ma femme : car trop lourdement se courrouceroit tous les jours avec moy ; puis vous sçavez que je ne pourrois si souvent appointer (d), sans grand interest de ma personne.

— Sur mon Dieu, quand tout est dict (dist Pasquier) à nous autres vieillards rassottez ne nous

(a) Boite.
(b) Série de proverbes.
(c) Son accommodement avec elle, on devine comment.
(d) Equivoque sur *appointer* : accommoder et affûter.

sont guieres duisans (a) telz menuz plaisirs, car desmeshuy ne nous fault que le mol lict & lescuelle profonde (b) ; de ma part je quitte le mestier à ces jeunes gens, de fraiz esmouluz.

— Vrayement (dist maistre Huguet), compere, vous le pouvez bien & ne devez point plaindre le temps passé, car j'ay veu qu'il n'en y avoit que pour vous, rien ne se tenoit devant vous, vous estiez le chien au grand collier de tout le païs, & le plus grand abbatteur de bois qui fust dicy au gué de Vede (c). Ne vous souvient il de ces grands licts où l'on couchoit tous ensemble sans difficulté (d) ?

— Ouy ma foy (dist Pasquier). Mais je vous prie dire un peu ce quen sçavez, non pas de ce que fut faict, mais la cause pourquoy on ha osté cette bonne coustume.

(a) Convenants.

(b) « Ne me fault plus dorenavant que bon vin, bon lict, le dos au feu, le ventre à table et escuelle bien profonde » (Rabelais, l. I, ch. 19).

(c) On sait que le gué de Vede joue un rôle important dans la guerre Picrocholine de *Gargantua*.

(d) Nos pères admettaient fort bien, et au XVIIIe siècle encore, que l'on couchât à plusieurs dans le même lit, en voyage, par exemple.

LA DIFFERENCE DU COUCHER DE CE TEMPS & DU PASSÉ, & DU GOUVERNEMENT D'AMOUR

Du temps quon portoit souliers à poullaine, mes amys, & que on mettoit le pot sur la table ([a]), & en prestant largent on se cachoit([b]), la foy des femmes vers les hommes estoit inviolable ; & n'estoit aussi loysible aux hommes (fors de jour, ou de nuict) vers leurs preudes femmes l'enfraindre ; ainsi estoit une coustume reciproquement observée, dont nestoyent moins à louer que en merveilleuse admiration. Au moyen dequoy jalousie n'estoit en vigueur, fors celle qui provient de trop aymer, de laquelle les chiens meurent.

A loccasion de ceste merveilleuse confidence couchoyent indifferemment tous, mariés ou à marier, en un grand lict faict tout à propos, sans peur ou crainte de quelque demesuré pensement ou effect lourd, pource que (comme dict lautre)

([a]) Au lieu de le laisser sur le dressoir, selon l'usage du myen âge et du XVIe siècle.

([b]) Henri Estienne cite ce proverbe *(Apologie pour Hérodote,* XXXVII).

nature est si coquine, aussi qu'il ne fault mettre le feu près les estouppes. Toutesfois, depuis que le monde est devenu mauvais garçon, chascun ha eu son lict distinct & à part, & pour cause, aussi pour obvier à tous & chascuns les dangers qui en eussent pu sourdre.

Pource que, depuis que moynes, chantres & escholiers (à raison qu'en ce bon vieux temps chascun se contentoit de son païs) commencerent à peregriner ([a]), jetter le froc aux choulx, vicarier, se emanciper hors leur territoire, on feit par commun advis licts plus petits au profit d'aucuns mariés (par ce que le pain suyt le jeu à la trace) & merveilleux interest pour les femmes, jouxte le dire de mon voisin Baudet : Maudict soit le chat, s'il trouve le pot descouvert, qui ny met la patte, aussi qui ne sçait son mestier, si ferme sa boutique, & aille aux prunes.

— Sur ma foy (dist Pasquier) la mode n'estoit que bonne, mais, puisque toutes choses se changent, je pensois bien que elle ne demeureroit pas la derniere.

— Cest mon([b]) (dist lors Anselme). Vous voyez toutes bonnes façons de faire se abastardir, car (puis que vous avez parlé de la façon du coucher) pensez vous, à vostre advis, que les amours des

([a]) Pèleriner, aller en voyage.
([b]) Certes ! Voir plus haut.

anciens se demenassent comme celles de aujourdhuy ?

— Nenny vrayement (dist Lubin) je le sçay bien pour moy : car, quand il fut question de me marier à vostre niepce, je avois daage trente quatre ans ou environ, auquel temps ne sçavois que cestoit estre amoureux, encore moins comme il sy falloit gouverner, sinon que ma feu mere grand (dont Dieu ayt l'ame) me monstra un petit le moyen de my enharnacher. Advisez si aujourdhuy le jeune homme passera quinze ans sans avoir practiqué quelque cas avec ces garses, comme bosses chancreuses, veroles, chaude pisse, ou estre jà marié ([a]). Au moyen dequoy les enfans de aujourdhuy ne semblent que nains, au regard des anciens. Quoy ? Et l'aage de dixhuict ans est blasmé, quand n'entretient les dames, ne muguette les filles, ne faict le brave, le mignon ; & fault quen despit de luy il erre avec ceste sotte multitude ([b]) pour estre compaignon en malheur, sil ne se veult ouyr appeller partial ([c]), melancholique, se reiglant de sa teste, opiniastre.

Maistre Huguet print lors la parole, disant avoir ouy dire que un homme ne peult estre

---

([a]) Même s'il est déjà marié.
([b]) De jeunes débauchés.
([c]) Qui se part, ou comme nous dirions, se sépare, qui vit à part.

gallant, brusque ([a]), & sçavoir son entregent, s'il ne ha conversé & hanté avec les femmes ; & que anciennement peu estoyent qui [ne] fussent rustres, & qui entendissent poincts dhonneur, & autres honnestetés de aujourdhuy.

Et puis (disoit il) que avez parlé de voz amours, je vous diray la façon des antiques : c'est que un bon lourdault de adonques ([b]), bien brusquement & au busq accoustré ([c]), — comme d'un saye ([d]) sans manches, le beau pourpoint de migraine ([e]) bordé de verd & coupé au coude, le petit bonnet rouge, le chappeau dessus, auquel pendoit le bouquet bien mignonnement composé ; la chausse jusques aux genoux, & pour cause ; les souliers descouvers, la ceinture bigarrée, pendante sur les souliers, — le gallant ainsi frisque ([f]), tabourdant([g]) des pieds sur un coffre ([h]), disoit le petit mot à la traverse([i]) à Jeanne ou Margot, & soudain, regardant si l'on le voyoit point, l'empongnait, & sans dire mot la jettoit sur un banc, & le reste, je le vous laisse à songer. La besongne parfaicte, secouoit

(a) Décidé.
(b) D'alors.
(c) Bien tiré à quatre épingles, dirions-nous.
(d) Vêtement de dessus, fort ouvert.
(e) Drap fin teint de kermès.
(f) Pimpant.
(g) Tambourinant.
(h) Sur lequel il était assis, évidemment.
(i) Au passage.

les oreilles & vie, après toutesfois avoir donné un beau bouquet à la done [a], qui estoit la plus grande recompense & entretien d'amour que on eust pour lors, neantmoins que je ne dis pas que un ruban n'eust esté receu, ou une ceinture de laine, mais ce fust esté à grand peine, car trop se fust senty obligée.

Regardez, ô muguets, qui sçavez que cest & qui en faictes mestier, si par tel moyen viendriez à ce but pretendu que vous appellez le don de mercy, le contentement, la recompense du travail, le cinquiesme poinct d'amours, & aucuns Docteurs [b], le vieux jeu, l'ancien mestier, & le joly gentil petit jeu des cymbales ou manequins[c], non certes asseurément monachal [d] ; ains par longues & enormes protestations vous desesperez, vous mettez aux champs, parlez seuls comme lunatiques, envoyez rithmes [e], donnez aubades, allez emmasquez, donnez de l'eaue benoiste à l'Eglise, faictes la court, changez d'accoustremens, faictes de belles signatures [f] chez les mar-

(a) Dame.
(b) Et que certains Docteurs nomment...
(c) Sortes de cymbales.
(d) Les moines passaient proverbialement pour réalistes en amours ; il faut songer à cela pour découvrir la plaisanterie : Du Fail assure ici ne pas être « monachal » un jeu qui au contraire l'eût été.
(e) Rimes, vers.
(f) Beaux billets, dettes.

chans, entretenez gens pour vous seconder en voz propos ([a]), fondez querelles, contrefaictes l'audacieux, estes (ce que lon dict) hardiz entre les femmes & muguets entre gens de guerre : car, [si] quelquefois avez la commodité de parler à elles en privé, vous estes les plus mauvais que lon sçauroit voir, comme dire :

« Hée, ma maistresse, voulez vous, que pour vostre amour conquerir, je me rompe le col ? Mais pource que cela est un peu fascheux, je combattray, & fust le Turc, qui est grand terrien. Par la vertu saint Quenet ([b]), belle Dame, ceste derniere guerre (je croy que ce fut à Luxembourg) je feis un coup de ma main, & seulement pour un simple souvenir de vous, dont toute la trouppe... Je ne dis rien ([c]). Haa ! ma Dame, mon souvenir, mon bon espoir, ma fermeté, mon petit cœur gauche, mon soulas ([d]) ! *Helas ! amour ! Las ! qu'on congneust. Je sens l'affection. Perrette, venez tost. De ce brandon...* ([e]) Quoy ? que voulez vous que je vous offre (dictes vous après), fors ma personne, de laquelle tant y ha quelle est à vostre

([a]) Desseins.
([b]) Saint imaginaire. Les personnages de Rabelais jurent plusieurs fois par saint Quenet.
([c]) Dont toute la troupe a parlé. Par modestie je n'en dis pas plus.
([d]) Ma joie.
([e]) Titres de chansons dont plusieurs sont connues. Le muguet déclame mille fadeurs de romances.

service, que pouvez en disposer comme dune chose toute vostre, vous asseurant que si me faictes tant de bien de me recevoir des vostres & croire que le nombre de voz serviteurs est creu[a], vous trouverez en moy non moins d'obeïssance que le cœur sera disposé, pour leffect mettre à fin ».

De toutes lesquelles belles prieres & requestes, avez [b] au bas dicelles signé : Je ne vous congnois point [c], qui est à dire que devez estre serviteur deux & trois ans, perseverans en vostre follie, à fin que on congnoisse de vostre constance asseurée & maintien non variable.

Cependant il survient quelcun plus rebrassé[d] que vous, qui vous ruse [e] autant loing que vous estiez près, & lors est une vraye diablerie à quatre personnages [f], car en despit de vous il fault faire la court à ce nouveau survenu pour

---

(a) Accru.

(b) Il y a.

(c) Au bas des requêtes de justice, le juge inscrivait une note signée pour indiquer la suite à donner à l'affaire : « Ajourné », ou quelque autre. De même la dame inscrit au bas de la requête de son amoureux : Je ne vous connais pas.

(d) Rebrasser : relever ses manches. Au sens figuré prêt à entreprendre, entreprenant.

(e) Repousse.

(f) Une diablerie, un mystère à quatre personnages donnait lieu à des jeux de scène compliqués. On dit encore : faire le diable à quatre.

luy tirer les verms (a) du nez, & là cautement (b) dissimuler & faire bonne pippée (c), luy affirmer que au tout vous estes retiré de elle, & que trop longuement y avez perdu & le temps & voz pas, & qu'elle ne merite que un homme de bien entreprenne rien pour elle, veu que à tous faict un mesme visage sans recompenser celuy qui ha desservy (d). Et en tous ces beaux motz le cœur ne parle point : car, vous faisant un jour après une œillade, un soubriz de travers, un coing dœil, ou seulement que vous puissiez toucher sa robbe, ou luy lever son deal (e) ou fuseau, vous estes (ce vous semble) le plus heureux de tout le monde ; neantmoins que, après que estes destourné de sa veüe, elle tire la langue sur vous, elle vous faict la moüe, elle se moque à tout le monde de vous, disant que vous estes un beau jeune homme, de belle taille, de belle venue, bien adroit à une table, & que vous serez homme de bien avec un long biays (f), si vous vivez vous aurez de laage (g), que vous avez bonne grace, mais

(a) Vers.
(b) Avec ruse.
(c) Piège, tromperie.
(d) Servi, fait une longue cour.
(e) Lui ôter son dé.
(f) Détour, c'est-à-dire qu'il vous faudra marcher encore beaucoup pour être homme de bien.
(g) Plaisanterie proverbiale. Cf. Rabelais, l. II, ch. II.

que vous la portez de travers, & autres motz desquelz si le moindre aviez entendu, vous yriez pendre de la honte & mespris que elle ha de vostre personne ; & puis allez vous y frotter !

— Comment ! (dist lors Pasquier) après vous avoir bien escouté, Compere, à qui parlez vous, veu que telz muguetz & petits braves ne seroyent pas les bien venuz en noz villages, aussi quil ne si (a) en trouve nuls.

Auquel respondit maistre Huguet qu'il luy pardonnast & quil se estoit forvoyé, ce que bien congnoissoit, & que, puis qu'il avoit tant poursuivy le conte, quil le achevroit.

— Achevez donc (dist Lubin), & quelle façon de faire doibt tenir le muguet sus mentionné.

— Je veux (respondit maistre Huguet) quil laisse ces longues & fascheuses harengues qui (pour la verité) ne mouvent (b) en rien la Dame : car il aura plus tost conquis ce quil pretend avec un mot bien couché & de bonne grace, joint un peu de ce que lon met en la gibbessiere (c), que par servir & faire le mignon long temps, qui est loffice dun Jobelin bridé : car (pensez vous) ilz en voyent tant & de divers, lesquelz avec leurs bravades

(a) S'y.
(b) N'émeuvent.
(c) On entend assez ce que Du Fail veut dire.

laissent passer ([a]), & sans flux ([b]), & y sont autant accoustumées que un asne à aller au moulin : & me semble que on les peult comparer à ceux qui ont ordinairement gens de guerre, lesquelz sont tant duits à les ouyr jurer, maugréer Dieu & faire les mauvais, que pour toutes ces mines ne daigneroyent bouger, se ilz ne frappent à grands coups de baston ou mettent leur hoste au travers du feu comme un fagot.

Autant en peult lon dire de noz Dames daujourdhuy, lesquelles ne prennent moins de passe-temps à voir se donner un povre languissant au Diable, & se desesperer, que à le voir à tous propos changer contenance & perdre grace pour la veüe delles, lesquelles (ce me semble) fault que elles tiennent leurs cœurs ([c]) avecques elles enveloppés, car en quelque forme quelles voudront le feront mettre & changer, comme feroit le magicien avec son image ([d]). Mais quand nostre amoureux produit un baudrier bien clousté ([e]) &

([a]) C'est-à-dire : elles en voient de tant de sortes qu'elles sont blasées sur ces muguets et qu'elles les laissent passer avec leurs bravades.

([b]) Le flux était un jeu de cartes cité par Rabelais. « Passe sans flux » est une expression tirée de ce jeu. Au figuré, elle signifie : passer outre sans difficulté.

([c]) Les cœurs de leurs amants.

([d]) Car elles les transformeront, les modifieront, ces cœurs, à leur guise, comme fait un magicien.

([e]) Orné de beaux dessins en clous ou en acier

en bon equippage, les portes fermées luy sont ouvertes grandes comme à passer une charretée de foin, qui est le souverain remede, la clef de la besongne, la peautre (a) du navire, le manche de la charrue.

— Vous en parlez, à ce que je voy, comme experimenté, mon Compere (dist Anselme), & croy que vous avez passé par les piques (b).

— Par ma foy (respond maistre Huguet) tant y ha que je le sçay très bien, que jen ferois bien un livre aussi gros comme un doctrinal (c).

— Mais (feit Lubin) ne se pourroyent trouver quelques femmes qui, non meües d'avarice, convoytise, voudroyent loyaument aymer ?

— Il s'en trouve (dist Huguet), mais de celles tant seulement parle qui plus ordinairement sont ainsi, car j'ay esté trompé comme les compaignons.

— Je ne m'esbahis (feit lors Pasquier) si vous aviez tellement la matiere recommandée (d) & en affection. Mais je vous diray, pource que desmeshuy (e) mal conviennent telz propos à nous autres vieillards, retournons aux premiers qui

(a) Poutre.
(b) On châtiait les soldats à coups de manches de piques : c'était passer par les piques.
(c) Livre d'église.
(d) Si la matière vous intéressait.
(e) Désormais.

ne touchent que preudhommie & antiquité : car, par sainct Aubert ! vous ne faictes que men faire venir leaue à la bouche, & avons bien affaire de sçavoir ce que vous faisiez tandis que estiez escholier !

— Moy ? (feit maistre Huguet) jà à Dieu ne plaise que, estant escholier, je feisse rien avec ce que les escholiers en ont, s'il en demeure, car les femmes disent qu'ilz n'ont pas si tost attaché la brayette de leurs chausses ([a]), quilz ne cherchent à haste à qui le dire.

— En bonne foy (dist Lubin) si ay je autresfois ouy dire que avec la graine de fougiere vous aviez faict je ne sçay quoy. Haa, vous estes un gallant !

Maistre Huguet en soubriant & tournant la teste à costé, disoit que Dieu pardonnast au temps passé & quil faut tous passer par là, ou par la fenestre ([b]).

— Or bien(disoit il) dictes donc quelque cas de vostre village, Pasquier.

Lequel respondit quil ne avoit veu rien en son temps, fors lancien Thenot du Coing, duquel tout le monde sçavoit la vie.

— Je pense bien (dist Lubin) que tous en ont ouy parler, mais si est ce que vous estes plus

([a]) Après l'avoir détachée, on devine pourquoi.
([b]) Proverbe.

resolu en cela que aucun à raison de la longue demeure près luy, parquoy dictes un peu sa maniere de faire : car cest homme là fut faict en despit des autres, & vivoit à sa guise sans avoir regard aux autres.

— Je diray donc (feit Pasquier) ce que bon men semble, & se mousche qui voudra, sil ne veult avoir de la gaule par soubs l'huis.

DE THENOT DU COING

En ce temps, dequoy avons parlé cy dessus, vivoit le prudhomme Thenot du Coing, oncle de Thibaud le Nattier. Ainsi appellé du Coing pource que jamais ne sortit hors sa maisonnette, ou (pour ne mentir) les limites ou bords de sa parroisse. Par ce moyen luy estoit grand contentement attiser son feu, faire cuire des naveaux [a] aux cendres, estudiant en de vieilles fables d'Aesope, allant aucunesfois voir si les geais mangeoyent point ses pois, ou bien si la taulpe avoit point beché en ses febves du petit jardinet. Auquel avoit tendu des fillets pour les oyseaux qui ne luy laissoyent rien. Ha ! vrayement je diray bien cela, & sans mentir, que de deux boisseaux de febves quil sema, encores mesure de Chasteaugeron [b], nen eut jamais un bon quart, avec ces larrons doyseaux, aussi ne demandez pas comme il les donnoit au Diable. Et toutesfois quand il les y trouvoit (il les y trouvoit quasi tous

---

(a) Navets.

(b) Chef-lieu de canton, arrond. de Rennes, dont la mesure à grains particulière était l'une des plus vastes du pays.

les jours) il prenoit plus de plaisir à voir leur grace de venir, despier & sen retourner chargez, quil ne faisoit à les chasser. Et puis quand quelcun luy disoit :

— Comment souffrez vous, Compere Thenot, que visiblement & apertement ([a]) ilz vous gastent ainsi voz pois ? Par la vertu saint Gris ([b]), si cestoit moy !...

— Ho (respondoit le preudhomme) mon amy, je ressemble à ceux qui ont querelle avec gens bien parlans, lesquelz devant quilz les voyent, tuent & mettent à sac de paroles, mais, lors quilz s'entrerencontrent, jamais ne fut amytié plus grande. Ainsi est il de moy : car voyant à veüe dœil le degast que font ces oyseaux de mes pois, je nen suis guieres content & les souhaitte le plus souvent en la riviere. Mais allant tout à propos les espier soubs une coudre ([c]) là auprès, & voyant lindustrie quilz ont à regarder ça & là, si j'ay point tendu quelques laqs ou trebuschet pour les surprendre, & tout à un coup en prendre ([d]), pour vistement sen voler, je me rends content, considerant quil est necessaire quilz vivent par le moyen des hommes. Quoy ? Et daucunesfois à

([a]) Ouvertement.

([b]) On a fait diverses conjectures sur l'origine du nom de ce saint supposé, dont aucune ne s'impose.

([c]) Coudrier.

([d]) Des pois.

peu près ilz me attendent, bien sachants (ainsi je le cuyde) que ne leur veux aucun mal, & le plus souvent font leurs nids en ma maison, comme l'hironde & passerons [a] & autres, tout joingnant, qui aucunesfois entrent familiairement dedens ou viennent manger en ma court avec mes poulles & oyes, où prends tel passetemps quel un prince souhaitteroit, & à grand peine le pourroit avoir.

Telles choses disoit le bon homme, sans mal penser. Et me souvient (disoit lors Pasquier en continuant son propos) que, estant jeune garçonnet comme vous pourriez dire vostre filz Perrot (parlant à Lubin), il me menoit par la main, jazant avec son compere Triballory, homme fort rusé & asseuré menteur. Lesquelz assemblés en comptoyent en dixhuict sortes [b], le bon homme Thenot ayant un petit baston à crochet, me faisant dire mille beaux motz à un chascun & tous bien à propos, puis ma feu bonne femme de mère arrivant, comme de fortune [c], luy disoit :

— Par mon serment, compere Thenot, vous avez bonne grace de ainsi bien apprendre mon filz à parler ! Vrayement je vous suis fort attenue [d] !

(a) Passereaux.
(b) Nous dirions : en contaient de toutes les couleurs.
(c) Comme par hasard.
(d) Fort tenue, fort reconnaissante.

En bonne foy vous este aussi mauvais que lenfant [a].

— Oui dea, de beaux ! (respondoit le preudhomme). Laissez nous faire tous deux & nous ferons de beaux bleds à moytié [b]. Vous navez que voir icy, allez vous en filler.

Lors je commençois (possible) à faire une maisonnette & amasser force petit bois. Le bon homme de son costé amassoit quelque bagatelle pour me ayder, ou me faisoit un cousteau de bois, un moulinet, une fusée, une fluste descorce de chastaigner, une ceinture de jonc, une sarbattaine [c] de feuz, un arc de faulx & la flesche dune chenevotte ou de mesme, ou bien une petite arbaleste & le traict empenné de papier, un petit cheval de bois equippé à l'avantage [d], une charrette, un chappeau de paille, ou bien me faisoit un beau plumart de plumes de chappon, & les me mettoit sur mon bonnet, au vieux busq [e] ; & en tel equippage suyvois le bon Thenot & son cher compere Triballory, lesquelz congnoissans les choux & lard estre cuits (ce voyans par les corneilles qui se retiroyent des champs pour

(a) Elle le gourmande de faire tenir à l'enfant des propos un peu verts.
(b) A frais communs.
(c) Sarbacane.
(d) Tout sellé et bridé.
(e) A la vieille mode.

percher au bois, & du bestial qui desja estoit mis au tect [a], s'en alloyent le petit pas, disputans quelque matiere de consequence, comme de regarder par leurs doigts quand seroit la feste de Noël ou Ascension, car tresbien sçavoyent leur compost [b] ; ou jugeoyent de la serenité des jours subsequens par les bruines du soir ; puis me chargeoyent de un petit fagot de bois que ilz mavoyent faict amasser, disans (en conscience) que jamais ne fault retourner à la maison vuyde & que cest le dire dun bon mesnager.

Eux arrivez se mettoyent comme deux fourbisseurs vis à vis lun de lautre, & grand chere : car tous deux mettoyent tresbien le nez au barril, se il en estoit question.

Apres soupper recommençoyent de plus belle à caquetter, escrivans au fouyer avec chascun son baston bruslé par le bout [c], affermans que cela sert moult [d]. aux lunatiques. Un quidam passant par ce païs, & adverty de la vie du bon Thenot non moins moins saincte que louable, escrivit sur la porte dun charbon de saulx :

Suyve qui voudra des Seigneurs,
Les honneurs,

(a) Sous le toit, à l'abri.
(b) Comput.
(c) Cf. Rabelais, l. I, ch. XXVIII.
(d) Beaucoup.

Pompes & banquets de ville.
Ne sont en moy telz labeurs,
Et ailleurs
Passe le temps plus tranquille.

Mes jours se passent sans bruit
Au deduit
De ceste vie umbrageuse,
Dont un doulx fruit est produit
Et reduit
A ma vie si heureuse.

La mort me sera joyeuse,
Glorieuse.
Mais à cil (a) *qu'est de tous congneu*
Odieuse
Et fascheuse,
Estant à luy mesme incongneu.

Et en cest exercice passa son temps le bon Thenot, & vesquit jusques à la mort en despit des medecins, & mourut lan & jour quil trespassa (b). à la grande joye de Tailleboudin, son filz, heritier principal & noble (c), qui, peu de temps après sa mort, meit tout par escuelles (d) & fut un terrible

(a) Celui.
(b) Cf. Rabelais, l. II, ch. III. Plaisanterie proverbiale qu'on trouve déjà dans le *Franc-archer de Bagnolet.*
(c) Dans une famille noble, l'aîné héritait de tout.
(d) Prodigua, dissipa tout.

mesnagier, & qui mettoit une ordre non veüe [a] à ses affaires.

— Sçavez vous bien (dist lors Anselme) de quel mestier il est à ceste heure & quel trein il meine ?

— Nenny (respondit Pasquier). Mais bien ay je ouy dire que on ne sçait où il est, & estime lon quil soit pendu.

— Tant s'en fault (dist Anselme) quil soit pendu, encore moins estranglé, quil faict plus grand chere que homme qui soit en la compaignie ; & si vous voulez ouyr la façon, je la vous diray à deux mots.

Lors, prié par toute la compaignie & ne refusant ceste charge, commença à dire :

(a) Non encore vu jusque-là.

DE TAILLEBOUDIN, FILZ DE THENOT DU COING, QUI DEVINT BON & SÇAVANT GUEUX

COMME ha dict le Compere Pasquier (dist Anselme) Tailleboudin desamassa en peu de jours ce que le bon homme Jamet [a] en toute sa vie avoit conquis : car, quand se vit toucher argent comptant [b], il en departit à beaucoup de gens desquelz avoit le plus souvent affaire ; mais, pour bien entretenir cest estat, vendit tout pour estre riche : car (disoit il) pensez vous que je me vueille damner pour les biens de ce monde [c] ? Apres qu'il eust bien gaudy [d], & faict chere de toutes heures [e], il se veit de reste de tout son bien le livre des Roys, qui est un jeu de cartes [f], trois dets [g], une raquette & une boette pleine de

---

(a) Du Fail semble ici donner le véritable nom de celui à qui il pensait en peignant les mœurs du brave Thenot.
(b) Dès qu'il se vit en possession d'argent comptant.
(c) Tailleboudin, se voyant ruiné, fait contre mauvaise fortune bon cœur.
(d) Qu'il se fut bien réjoui.
(e) Fait bonne chère à toute heure.
(f) On comprend la plaisanterie.
(g) Dés.

unguents pour guerir des poullains ([a]), quil avoit achetés au lendit ([b]). Quoy voyant, & que personne ne le congnoissoit ([c]), aussi que la faim commença luy allonger les dents, fut lun des Anges de Greve & bon petit Porteur de Hotte, Crieur de Cotterets, & gentil Cureur de Retraicts ([d]).

Un jour, estant à Paris pour quelque affaire, je le trouvay en front & luy demanday la cause de la mutation de son estat & sil navoit point de honte de ainsi estre coquin & marault.

— Comment ? (me respondit il) A qui penses-tu parler ? Lhabit (comme tu sçais) ne faict pas le moyne. Si tu sçavois les commodités & gaings de mon estat, tu voudrois voulentiers changer le tien au mien : car je ose bien dire & me vanter, sans faire tort à personne, que, de tous les mestiers qui au matin se lèvent, jen parlerois suffisamment & comme un autre ([e]) ; mais entre tous jay esleu le mien comme le plus lucratif & de meilleur revenu, & sans main mettre ([f]). Et à fin que tu l'entendes, je ne me soucie de cinq solz, si tu les doibs, ne me soucie non plus de planter,

---

([a]) Vermine.
([b]) La foire du Lendit, à Saint-Denys, est fort ancienne et était célèbre.
([c]) Ne voulait plus le connaître.
([d]) Tout cela désigne de petits métiers peu brillants.
([e]) Je les connais assez pour en parler.
([f]) Sans mettre la main à l'ouvrage, sans travailler.

semer, moissonner, vendanger ([a]). Rien, rien ! j'ay tant de gens, qui font cela pour moy ! Tel ha un porc en son charnier, duquel je mangeray quelque lopin, qui toutesfois ne le pense pas. Tel ha cuit aujourdhuy du pain pour moy, qui ne le pensoit pas faire. Et ne pense pas, non, que si les accoustrements sont d'un coquin ([b]), que lesprit soit lourdaut. Vien ça : je gaigneray plus en un jour, ou à mener un aveugle, ou iceluy au naturel contrefaire, ou avec certaines herbes me ulcerer les jambes pour faire la parade en une Eglise, que tu ne ferois à charruer trois jours & travailler comme un bœuf, encores en estre payé à l'année qui vient. A moy, il ne me donne qui ne veult, je ne prens rien à force, cest une chose voluntaire & non contrainte.

Mais escoute (me disoit ce ferial([c]) Tailleboudin) j'entens le dire à ce mur là. Ayes bon bec seulement & je te feray riche, si tu me veux suyvre. Il fault que tu entendes, que entre nous tous (qui sommes en nombre presque inestimable) y ha traffiques, chapitres, monopoles, changes, banqs, parlemens, juridisctions, fraries([d]), mots de

([a]) De même que je ne me soucie pas de cinq sous, si c'est toi qui les dois, je ne me soucie pas de planter, etc.

([b]) C'est le nom dont on appelait proprement les mendiants, les truands, dès le xve siècle.

([c]) Joyeux.

([d]) Banquets.

guet & offices pour gouverner, une en une province, & autres en lautre (a). Quoy ! nous nous congnoissons ensemble, voire sans jamais nous estre veuz, avons noz ceremonies propres à nostre mestier, admirations, serments pour inviolablement garder noz statuts que feu de bonne memoire Ragot (b) nostre antecesseur ha tiré de beaucoup de bonnes coustumes, & avec adjousté de son esprit. Ausquelz obeïssons autant que faictes à voz loix & coustumes, neantmoins que les nostres ne soyent escrites.

Il y ha davantage : c'est quil n'est loysible à quelcun se vouloir immiscer de nos affaires, premier quil ne ayt presté le serment de non reveler les secrets du Conseil & de bien & fidelement apporter le gaing au soir au lieu député. Lieu (possible) où le grand Seigneur ne ha sa table mieux garnie, ne de tant de sortes ; & ne boit guieres plus fraiz. Le tout à heure de minuict car le scandale est lun des principaux poincts de nostre religion (c).

(a) Dès le XIVe siècle les mendiants, les gueux avaient leur langage, leur jargon, et étaient organisés secrètement et gouvernés par un roi ou capitaine. Victor Hugo a rendu célèbre dans *Notre-Dame de Paris* la « Cour des miracles ». Ce qu'on sait historiquement sur cette question, on le trouvera dans L. Sainéan, *Les sources de l'argot ancien*, tome I.

(b) Ragot paraît avoir été roi des gueux au XVIe siècle. Ses enfants furent riches, à ce qu'il semble. Il était d'une bonne famille de marchands angevins.

(c) Eviter le scandale était nécessaire, en effet.

Puis me disoit :

— Voy-tu pas ces aveugles, ceux qui n'ont figure ne forme de visage ? Autres les bras pendans, froissez par la foudre, qui toutesfois sont dun pendu, & les leurs serrez contre leur corps ? Autres ayans les mains crochues, qui les ont à table autant droittes que les autres ? Autres un jarret pendant à la ceinture ? Un contrefaisant le ladre (a), sestant lié la gorge avec un fillet ? L'autre, qui ha bruslé sa maison, portant un long parchemin (b) que nous autres luy avons faict & rendu bien authentique ? L'autre tombant du mal sainct Jean(c), qui ha la cervelle autant asseurée que toy ? L'autre contrefaisant le muet, retirant subtilement la langue ? N'as tu veu celuy qui affermoit le ventre & intestins luy tomber, monstrant un ventre de mouton ? Et quelle pipperie est ce là ? Et celuy qui va sus deux petites tablettes(d), lequel estant au consistoire (e) faict mieux un soubresault ou un voltigement, que basteleur qui soit en ceste ville ? Par ce moyen la rue où nous retirons à Bourges sappelle la rue des

(a) Lépreux. Il se serre la gorge pour se rendre rouge comme un lépreux.

(b) Attestant son malheur pour apitoyer les gens.

(c) L'épilepsie.

(d) Contrefaisant le cul-de-jatte qui se porte sur ses bras appuyés sur des planchettes qu'il tient en mains.

(e) A l'assemblée des gueux.

Miracles, car ceux qui à la ville sont tortuz & contrefaits, sont là droits, allegres, & disposts. Et te veux dire verité, c'est que ceste femme que tu vois à Angiers, ne ayant figure de visage entiere, laquelle chante comme une seraine [a], quand elle est de retour, gaigne plus que le meilleur artisan de la ville, de quelque mestier quil soit. Croirois tu bien que jay voulu affermer son gaing d'un jour de Pasques trois francs ? Et y ha en ladicte ville une femme de riches parens, laquelle, allaictée de nostre heur, ne sest jamais voulu retirer, quelques remonstrances que on luy ayt sceu faire, affermant le mestier estre trop lucratif pour le changer avec un plus honnorable & moindre en practiques. De ma part je ne donnerois mon gaing & autres emolumens du fief pour cent bonnes livres tournois, barbe rase, pied ferrat [b].

Regarde (me disoit il) ceste enorme playe en ceste jambe, ne me jugerois tu pour plus près de la mort que autrement ? Et ceste face est elle pasle & ternie ? Et toutesfois en un moment j'auray osté tout cela & seray aussi gay & deliberé que toy : car voylà ma boette avec mes unguens, & ce pour la jambe, pour la face un peu

(a) Sirène.
(b) Ferré, c'est-à-dire chaussé solidement. Expression proverbiale : net !

de soulphre, accoustré comme chascun sçait.

Tant en y ha de voyageurs, les uns à sainct Claude, à sainct Meen, autres à sainct Servais, sainct Mathurin [a], qui ne sont aucunement malades ; & ceux là envoyons pour voir le monde, pour apprendre. Par lesquelz de ville en ville, mandons (le tout en nostre jargon) [b] ce que sçavons de nouveau, mesmes ce que concerne nostre faict, comme de quelque maniere de faire, de nouveau inventée, pour attraper monnoye. Et comme tu vois, que à ces couvents monachaux se departent les Paroisses pour prescher [c] : aussi avec nous se departent les Provinces, pour à certain temps rapporter tout au commun butin.

Il y ha davantage que en nostre mestier y ha femmes tellement expertes & sçavantes, que soudain que un enfant est nay [d] (car tous les jours en est basty quelcun) ilz le contrefont au tout, comme luy tourner la teste à costé, ou un pied, le faire bossu, luy apprendre à tourner les yeux pour faire laveugle, & ce principalement au soleil.

(a) C'est-à-dire de prétendus pèlerins allant vers ces lieux réputés.

(b) Le jargon des gueux était une langue conventionnelle dont les ballades de Villon en jargon offrent un exemple que tout le monde connaît. Voir à ce sujet Sainéan, *op. cit.*

(c) Les couvents se partageaient les paroisses pour la prédication.

(d) Parmi les gueux.

Et penses tu quil me faict bon voir harenguer une povre femme de village & que je luy en compte de belles, car si elle me ha donné ou lin, ou chanvre, il me faudra du lard pour faire un emplastre, & lors que elle sera au charnier, sil se trouve quelque cas à part (a), elle nen sentira que le vent (b). Je luy vendray quelque relique que moymesmes ay apporté de Hierusalem, ou une image, ou quelque bagatelle (c).

Dieu gard de mal le compaignon qui depuis trois jours ha gaigné un bel escu pour porter une lettre : car, penses tu, jentreray ou tu noserois avoir mis le nés (d). Quoy ? Et les amours des grosses bourgeoyses ne se demeinent que par deux ou trois vieilles de nostre college, dequoy font un revenu, Dieu sçait quel, & font venir leaue au moulin dune haulte sorte (e).

Lors je luy demanday :

— Escoute, Tailleboudin, ne crains tu point de

(a) Quelque chose à l'écart, bonne à prendre.

(b) Cf. Rabelais, l. II, ch. VI.

(c) Le commerce des reliques que de prétendus pèlerins, revenant soi-disant des lieux saints, colportaient à travers la France, était un des scandales du temps.

(d) Ce compagnon, c'est Tailleboudin lui-même. Parmi les commerces clandestins et escroqueries auxquels se livraient les gueux et les gueuses, les métiers de ruffian et d'entremetteuse tenaient bonne place.

(e) Font monter l'eau au moulin : augmentent leurs revenus, leurs ressources.

tomber entre les mains de quelque fin frotté ([a]) qui congnoisse tes ruses & finesses ?

— Ma foy (respondit il) je crains cela comme feu & ne voudrois principalement aller à Renes ([b]), car aucuns de mes compaignons qui se estimoyent bien fins & qui en vendoyent aux autres, y ont esté frottez & estrillez, & laissé quelque oreille ([c]). Mais, à propos, jay bien usé de plus grande ruse ceste année.

— Comment ? (luy dis je).

— Par ma foy (dist il) si feis. Car je prins mes deux petits enfans, avec ma garse([d]), & les monte sur mon asne, j'entends les enfants, & contrefaisois le bourgeois, spolié de mes biens par la guerre, où je feis un merveilleux gaing, & principalement en une jeune garse que je prins à Hurleu ([e]), affirmant que elle estoit ma fille, & lors je avois plus de muguets apres la queue, plus de maquerelles ; & elle, qui scavoit tresbien son badinage, contrefaisant la pucelle, neantmoins que elle eust couru tous les bourdeaux de France, leur accordoit, moyennant une bonne somme quilz avan-

([a]) Malin, finement aiguisé, en quelque sorte.

([b]) Il n'est pas surprenant que Du Fail vante la finesse et la perspicacité des habitants et des magistrats de Rennes.

([c]) On avait coutume d'essoriller certains criminels.

([d]) Sa compagne.

([e]) Les autres éditions portent *Hulen*, qui signifie mauvais lieu.

çoyent, &, tandis que estois aux Eglises avec mon asne, elle practiquoit de son costé, faisant semblant toutesfois devant moy que jamais ny avoit touché pour donner meilleure couleur à la farce ; par ce moyen elle estoit tellement poursuyvie, que je fuz contraint la donner à un gros chanoine qui la me paya ce que je vouluz. Puis voulant partir, je la luy desrobay, & la vendis par ce mesme moyen à plus de quinze, qui tous eurent la verole. Somme, je te dis, mon ancien voysin, mon amy, que jestois gasté, si je neusse esté gasté ([a]).

A tant sen partit le gallant, & onques puis ne lay veu.

— Je neusse pas pensé (dist lors Lubin) que ce fust esté un tel client, car à le voir, au moins tandis quil demeuroit en ce païs, on eust dict quil neust sceu deslier une mousche ([b]). Mais la cause qui fut pourquoy sen alla hors de ce païs ? Car y ha environ dixsept ans que ne lay veu.

A quoy respondit Anselme, quil ne sçavoit autre raison fors que de despit, par ce quil avoit tout mangé son bien.

— Ce ne fut la principale (dist maistre Huguet). Ce fut pour ce qu'il avoit donné un coup de tri-

---

([a]) Avarié, si je ne l'eusse été déjà.
([b]) Faire la chose la plus facile.

bard (a) à je ne sçay qui de Vindelles, au moyen de quoy sen estoit allé.

— Vous dictes vray (dist Pasquier). Il y ha je sçay combien quilz eurent un grand debat, ceux de Flameaux & ceux de Vindelles ; mais ma foy il ne men souvient plus.

Maistre Huguet demanda lors à la compaignie silz trouveroyent bon quil parlast de lenorme & perilleuse bataille d'entre eux ; auquel fut respondu de tous que ouy & quil y avoit eu un grand chappliz, mesmes entre les femmes. Maistre Huguet commença à la source de la querelle, sans en mentir dun seul mot. (b)

(a) Bâton, trique.

(b) Ici commence l'histoire d'une de ces petites guerres entre habitants de deux villages voisins, comme il y en eut tant avant que la centralisation eût effacé en grande partie ces rivalités de clochers. On était alors vraiment « de son village » et chaque hameau était une petite patrie. M. de La Borderie, s'appuyant sur des identifications parfois un peu conjecturales, pense que cette petite guerre que va rapporter Du Fail a véritablement eu lieu. M. Philipot, par réaction, est peut-être trop sceptique : il y a certainement, sous les *Propos rustiques*, toute une trame de réalité, comme il y en a une (on l'a démontré) sous *Gargantua* et *Pantagruel*. Toutefois, il ne faut admettre qu'avec prudence les identifications suivantes. Pour M. de La Borderie, Flameaux, c'est « la partie N.-O. de la paroisse de Saint-Gilles (aujourd'hui commune du canton de Mordelles, arrondissement de Rennes)... qui renferme entre autres les villages de Huchepoche et de l'Archerie » ; Vindelles c'est Clayes, le bourg limitrophe. Tout cela, en effet, est fort possible. Les événements que rapporte Du Fail peuvent s'être produits ; il semble bien du moins qu'il fasse allusion souvent à des paysans qui ont existé et qu'il avait connus.

DE LA GRANDE BATAILLE DE CEUX DU VILLAGE DE FLAMEAUX & DE CEUX DE VINDELLES, OÙ LES FEMMES SE TROUVÈRENT

Au moys de may, que les esbats amoureux commencent à se remettre aux champs, ceux de Flameaux feirent une archerie [a], où, toutes les festes, sexerçoyent fort à tirer de larc, tellement que on ne parloit que de eux par tout le païs, & à leur grand advantage. Mais cecy guieres ne leur dura que ceux de Vindelles, (comme sçavez) prochains voysins, meuz dune envie, conspirerent une hayne couverte, oyans le los [b] & bon bruit que on leur donnoit, & qu'on ne parloit de eux, attendu mesmement que ilz estoyent autant gentilz gallants & haults à la main que voysins quilz eussent.

Ceste hayne dissimulerent & feignirent sans en monstrer semblant, neantmoins que souvent

---

(a) Un lieu pour tirer à l'arc. De nos jours chaque village de la Picardie et du Valois a encore le sien. Il existe sur la paroisse Saint-Gilles (qui est Flameaux) un village appelé l'Archerie.

(b) La louange.

se trouvassent aux landes & champaignes (a) à garder leurs avoirs, ou bien à becher, ou besongner en quelque autre mestier, & là eussent belle envie de quereller (b). Toutesfois ne peurent longuement couvrir celle envie, & fallut quilz se declairassent, comme le feu couvert par long temps rend tout à un coup plus grande flamme à cause de la chaleur beaucoup cachée. Aussi, quelque fois (c), quatre ou cinq de chascun costé s'estans trouvez de fortune (d) ensemble, commencerent à quereller, s'en tredonnans attaches (e) de chascun costé, disputans de leurs prerogatives, ou se sentoyent merveilleusement foulez (f) ceux de Flameaux, qui ne sçavoyent la cause de toute ceste menée, disans la querelle estre fondée sur un pied de mousche. Au moyen dequoy prioyent ceux de Vindelles se deporter de querelles & de plus les piquer ; & que tous se entrecongnoissoyent, sans faire tant de mines ; & que chascun avoit beau se passer de son voysin.

— O ! respondoyent ceux de Vindelles, si nous avions autant descus comme vous pensez bien

---

(a) Campagnes.
(b) Aux champs ils rencontraient ceux de Flameaux, mais ils dissimulaient, cachant leur jalousie.
(c) Une fois.
(d) Par hasard.
(e) Attaques (?).
(f) Choqués, étonnés.

valoir de crottes de chievres, nous serions riches !

Les Flameaux, saiges, ne respondirent rien (pource quil nest point de pire sourd que celuy qui ne veult ouyr) sinon :

— Bien, bien, nous leur dirons ! Vous estes gentils & beaux enfans, Allez, allez ! vous estes yvres de laict caillé ([a]).

Ceux de Vindelles respondoyent pour leurs deffenses, bien eschauffez, que les Flameaux ne estoyent que petits muguets, petits glorieux, peu se soucians du labeur de leur terre, aussi povres comme rats, & quilz navoient que le bec ([b]). Et touchant leurs terres quelles estoyent de meilleur rapport que les leurs, & de ce en vouloyent croire en conscience ceux du gué de Vede ([c]), amys communs & de tous deux prochains voysins. Et, au regard de leurs bestes, ilz vouloyent (si lon advisoit que il fust bon) mettre leurs moutons à heurter contre les leurs, & autant en disoyent des thoreaux. Et que de mettre un tas de lor-

---

([a]) Vous avez une ivresse d'enfants, vous parlez comme des enfants. Ce début de querelle, de même que beaucoup des détails qui vont suivre, rappelle fort le commencement de la guerre picrocholine dans *Gargantua*.

([b]) Qu'ils ne savaient que parler.

([c]) On se rappelle le rôle que joue ce nom de lieu dans la guerre picrocholine.

deries ([a]) en avant, il ne y avait aucun propos, concluans comme dessus ([b]).

Ceux de Flameaux, s'appliquans fort & ferme du contraire, disoyent estre en meilleur soulage ([c]) & plus fecond territoire que Vindelles, où il ne croissoit que chardons, espines, esglantiers ; vivans comme bestes baptisées, sans quelconque passetemps ; &, au contraire, qu'ilz triumphoyent à leur archerie, où alloyent de très belles filles, & que elles ne daignoyent aller à Vindelles pource que ilz nestoyent que lourdaux & gros veaux de disme ([d]).

Ceste matiere & querelle fut longuement démenée de lun costé & de lautre, & sentrefussent voulentiers donnez sur le hault de leurs biens ([e]), si daucuns plus saiges neussent esté mediateurs, & modéré les choleres trop ardantes. A chef de piece ([f]) que les deux villages en furent abreuvés, chascun de eux se sentit fort interessé, demandans des deux costés reparations merveilleuses. Mesmes ceux de Vindelles (de qui, pour parler privément, sourdoit tout le different) disoyent merveilleuse-

([a]) Sottises, dires de lourdauds.
([b]) Formule juridique.
([c]) Usance.
([d]) « On appelle *veau de dixme* un grod lourdaut, c'est-à-dire un veau par excellence, ou un gros veau, digne d'être choisi pour donner à la dixme », dit de Furetière.
([e]) Sur la tête.
([f]) A la fin.

ment estre outragés, car ne demandoyent que un peu doccasion de quereller, disans (pour parler à bon escient) que on leur devoit laisser manger leur soupe en patience, attendu quilz ne demandoyent rien aux gens, si premier on ne les provoquoit : & que hardiment chascun se tinst sur ses gardes.

Au moyen de quoy advisèrent (le tout par le conseil de ceux du gué de Vede, qui pensoyent en fin occuper les deux villages) que ilz donneroyent, le prochain Dimenche, une aubade à l'archerie de ceux de Flameaux, sauf à faire retour à qui le devroit ; & de cet advis fut la meilleure part, mesmes Jouan Pretin[a], qui mettoit le feu aux estoupes & la cloche au chat [b], disant qu'il falloit leur en donner, puis quilz en demandoyent, & quil sçavoit bien que ainsi en seroit lors quilz leur rendirent leurs habits de leurs jeux tous rompuz [c], & que ne seroit ny bien ny honnestement faict chercher leur amytié ; & de

---

(a) M. de La Borderie a trouvé cette famille Pretin ou Bretin dans les registres baptismaux de Saint-Gilles et de Clayes au début du XVIIe siècle.

(b) Qui leur montait la tête.

(c) Et qu'il avait bien prévu que ceux de Vindelles se vengeraient le jour où ceux de Flameaux s'amusèrent à déchirer leurs habits qu'ils avaient mis bas pour jouer. Cette déplorable farce était coutumière aux paysans bretons, paraît-il.

ce produisoit une balle de querelles ([a]) que ilz avoyent eües, comme vous sçavez que voysins ont de coustume.

Apres avoir de lune & lautre part examiné la matiere & au long grabellé([b]) la querelle, fut conclud & de tous ratifié que le prochain Dimenche donneroyent le choc à ceux de Flameaux.

Venu que fut ce Dimenche, se trouvèrent tous chez Talbot le Rebrassé, tavernier, equippés à lavantage, comme ayans broches de fer, fourches ferrées, vouges, leviers, tortouers, bastons à deux bouts, furgons & quelque meschante partisane ([c]), encore de la journée de Monthlery ([d]), & autres telz bastons invasifz & de deffense ([e]). Et, après avoir beu magistralement, se meirent haultement en ordre & en chemin, ayans le feu en la teste, bien resoluz de faire un bel eschec ([f]).

Ilz avoyent devant eux pour faire la bravade Tourgis, un joueur de veze ([g]), & le musnier de

---

([a]) Leur rappelait tout un ballot de querelles.
([b]) Examiné.
([c]) Ce sont là toutes armes du genre de la pique et de la pertuisane.
([d]) Fort démodés. La bataille de Montlhéry fut remportée le 16 juillet 1465 par Louis XI sur le futur Charles le Téméraire.
([e]) Armes d'attaque et de défense.
([f]) Comme on dit encore : faire échec à quelqu'un.
([g]) Vessie, cornemuse.

Blochet avec son haultbois ([a]), qui faisoyent rage de souffler.

Tant cheminerent nos Vindellois, que ceux de Flameaux (qui y songeoyent autant que à se aller noyer) les pouvoyent facilement ouyr, menants beau bruit, riants à haulte voix, disans :

— Compaignons, nous ne sommes icy venuz (ainsi que sçavez) pour enfiler des patenostres. Que chascun monstre ce qu'il sçait faire seulement, & puis laissez faire aux bœufs de devant ([b]) !

Et, assez pres du pastiz ([c]) où tiroyent ceux de Flameaux, le son & bruit quilz menoyent feirent que beaucoup de Flameaux vindrent voir en courant que cestoit, & voyans que cestoyent leurs ennemis mortelz, furent bien esbahis, car jamais neussent pensé, quilz eussent esté si audacieux.

Arrivez que furent ceux de Vindelles, commencerent sans dire mot ne saluer la compaignie à dancer au bransle. Lors quelcun des Flameaux se voulut mettre en leur dance, qui fut rechassé

([a]) Des Tourgis figurent sur les registres de Saint-Erblon, et le moulin de Blochet est également en cette paroisse qui, il faut l'avouer, se trouve en dehors du terroir de Clayes, que M. de La Borderie identifie avec « Vindelles ».

([b]) Cf. Rabelais, l. I, ch. VI : « Couraige ! Couraige ! dit Grandgousier à sa femme en mal d'enfant. Ne vous souciez au reste et laissez faire aux quatre bœufz de devant. »

([c]) Du pré, de la pâture.

bien lourdement ([a]), luy disant ([b]) quilz luy avoyent amené des sonneurs tout exprès pource que cestoit le beau danceur. Puis, se moquans de tout le village, disoyent quilz n'oseroyent toussir ([c]), les bellistres, eussent ilz mangé un plein sac de plume ([d]). Les archiers avoyent cessé leur archerie pour voir l'arrivée. Mais, oyans que cela provenoit des injures quilz se disoyent les jours precedens & quil falloit y donner ordre, retournerent à leur Archerie.

Veistes vous oncques un chien qui, ayant desrobé un lopin de lard & estant veu, saichant quil ha mal faict, s'enfuit le petit pas, la queue entre les jambes, aucunesfois regardant après luy ? Telz estoyent ceux de Flameaux, laids & quinauds ([e]). Lesquelz toutesfois commencerent à s'esvertuer & prendre courage, se proposans lextreme villennie que leur faisoyent ceux de Vindelles, & d'iceux la temeraire audace les venir ainsi jusques à leur porte deffier ; & quilz neussent jamais pensé que, pour si peu de paroles, encores où ilz estoyent les plus foulés, ilz eussent voulu

([a]) Rustrement.

([b]) Avec ironie.

([c]) Que ces belitres de Flameaux n'oseraient seulement tousser.

([d]) « Ne osoient seulement tousser, voire eussent ilz mangé quinze livres de plume », dit Rabelais, l. II, ch. XVIII.

([e]) Le sens propre du mot, c'est singe, babouin.

faire un tel tort. Le tout calculé, conclurent que silz ne donnoyent le choc, ilz estoyent à jamais infames & deshonnorés, & que ne se oseroyent trouver aux bons lieux, ny es bonnes compaignies, veu mesmement que leur honneur y dependoit & y estoit trop lourdement desavantagé. Le cœur & audace creurent à ces poincts dhonneur ainsi sommairement deduits (a). Au moyen dequoy, eschappans lun par cy, lautre par là, se trouvèrent bien trente chez la Jambue (b), qui tenoit taverne, où feirent si bonne diligence (après avoir beu un coup, ou deux) que tost furent en equippage aussi bien ou mieux que partie adverse, neantmoins quilz nestoyent en si grande quantité ; mais la victoire nest le plus souvent au grand & excessif nombre.

Prests que furent, adviserent ne les assaillir en la plaine, car le hazard y estoit trop grand, ains les aller garder au chemin creux, lieu pour eux avantageux, ce que fut trouvé bon, mesmes par un vieux routier (c) qui autresfois avoit suivy la guerre, qui disoit quil est loysible circonvenir

(a) Lorsqu'ils eurent bien établi leur point d'honneur.

(b) M. de La Borderie a trouvé Pierre Le Jambu et sa femme sur les registres de Saint-Erblon et de Noyal-sur-Seiche. La Jambue a donc existé, comme la plupart des personnages de cette histoire.

(c) Vieux mot ; c'est ainsi qu'on appelait les soldats des compagnies aux XIVe et XVe siècles.

son ennemy par toutes voyes & manieres. Se transportèrent là donc les offensés, bien rebrassés, & resoluz leur monstrer leur bec jaune ([a]) & apprendre leur leçon.

Les Vindellois furent tous esbahis, qu'ilz ne veirent personne auprès de eux & que tout le monde sestoit absenté, fors deux ou trois vieillards, lesquelz s'adressèrent à eux pour leur remonstrer certains poincts de honnesteté, & que ce n'estoit guieres bien faict, ainsi rompre leur passetemps, & (par maniere de dire) les venir ainsi assaillir jusques sur leur fumier ; que ilz pourroyent bien sen repentir, pource que tout vient à lieu qui peult attendre. Neantmoins toutes lesquelles remonstrances, jettans la teste aux chiens ([b]), feirent un tour de dance, les despitans par plusieurs injures diffamatoires. Et, après avoir abattu leurs buts ([c]), prindrent chemin confusément à sen retourner, ne pensans à lembuschade, disans quilz navoyent point de ratte ([d]) & que ce nestoyent gens pour eux([e]), que à tout jamais ilz en seroyent mal estimés, joint que de grand vent, petite pluye ([f]); de tout quoy en feirent

([a]) On dit encore un *béjaune*.
([b]) On dit encore : jetant sa langue aux chats.
([c]) Les cibles du tir à l'arc des Flameaux.
([d]) Point de cœur, disons-nous.
([e]) Dignes de leur servir d'adversaires.
([f]) C'est un proverbe dont le sens est opposé à celui

une belle chanson, quilz chantoyent bien melodieusement, & puis la dançoyent de bonne mesure, tellement que furent près du chemin Creux ([a]).

Ce chemin nestoit faulsement appellé Creux, car estoit fort obscur & bas, & tellement estroit que une charrette occupoit la largeur du chemin, auquel estoyent deux costaux dun costé & dautre, que impossible estoit de jamais eschapper de là ; auquel chemin, comme j'ay dict, estoyent les Flameaux cachés, les uns à un bout, autres sur les orées ([b]), avec belles pierres.

Les Vindellois dançoyent encores & jazoyent à pleine teste, quand ilz commencèrent à entrer au chemin, auquel furent receuz d'une haulte sorte : car ceux de Flameaux, sans dire qui ha perdu ou qui ha gaigné([c]), commencèrent à charger sur eux avec belles pierres, & de prime fronte ([d])

que donne déjà le *Roman de la Rose* et que Rabelais a repris : Petite pluie abat grand vent. Au contraire, de grand vent, c'est-à-dire de grand tapage, petite pluie, c'est-à-dire peu d'effet.

([a]) M. de La Borderie croit avoir identifié ce chemin creux : ce serait celui qui commence en face de la ferme du Plessis, sur la route de Clayes à l'Archerie. Mais, à vrai dire, Du Fail nous apprend plus loin que, à la suite de la bagarre dont on va lire le récit, le chemin creux s'est appelé : chemin de la Rencontre ; c'est donc un chemin de ce nom qu'il aurait peut-être fallu trouver.

([b]) Les bords.

([c]) Sans explication.

([d]) Au premier abord.

ne sçavoyent d'où cela venoit, toutesfois (ainsi que depuis ilz en plaisantoyent) se trouvèrent bien estonnés & furent tous esbahis quilz se voyoyent abattre de coup de pierre. Au moyen de quoy commencèrent à gaigner le hault ([a]), courans à la foule pour sortir hors le chemin. Mais (ô mauvaise rencontre !) vont à l'yssue trouver une douzaine de ceux de Flameaux, qui, avec gros leviers de charrette, leur donnoyent l'aumosne de grands coups sur les espaules, sur la teste, & ainsi leur livroyent leur soupper. Ces povres Vindellois, se voyans ainsi surprins & tant doulcement mener, crioyent à l'ayde, à la force, au meurdre.

— Hée messieurs, ayez mercy de nous, helas ! pardonnés nous !

— Par le sang bieu ! (disoyent ceux de Flameaux) les pardons ([b]) sont à Rome, vous en aurez, tudieu ! vous faictes les gallans, & dessus ! & quoy ? comment ? torche, lorgne ([c]) !

Notamment fault entendre (car voicy le beau du jeu) que les femmes des deux villages pouvoyent facilement entendre le bruit & allarmes qui là se faisoyent. Au moyen de quoy chascune

---

([a]) Gagner au pied, fuir.
([b]) Les indulgences.
([c]) Cf. Rabelais, l. I, ch. XIX. Locution exprimant les coups donnés à tour de bras.

se delibera de aller voir le passetemps, & que cestoit : car d'hommes ny en avoit que les aagés qui estoyent demeurez à garder lhostel ([a]), attiser le feu & reculer le pot, qui y vindrent, mais ce fut sur le tard.

Les femmes donc, bien eschauffées & toutes affaires cessées, se trouvèrent là, & (comme Dieu voulut) celles de Flameaux rencontrèrent celles de Vindelles en front. Les Vindelloyses, voyans ainsi mal mener & accoustrer leur povres meschants marys, voulurent en faire la vengeance sur les femmes de ceux de Flameaux ; & de faict commencèrent à beaux coups de pierres. Celles de Flameaux se revenchoyent aussi à beaux cailloux : mais, pource quil y avoit un bon gaultier([b]) qui jugeoit des coups, qui leur dist (en se moquant delles) qu'elles ne pourroyent jetter pierres sans lever la cuisse, elles commencèrent par despit, à beaux coups de poings sur le nés, trainer par les cheveux, sentretrainer à escorchecul, esgratigner, mordre, descoiffer & faire mille maux, comme vous entendez que femmes font.

Je laisse un peu ces femmes & reviens aux Vindellois, qui honnestement & au plus seur avoyent joué de l'espée à deux jambes([c]); & avoyent

([a]) Ancien sens ; la maison.
([b]) Bon compagnon.
([c]) S'étaient enfuis.

beau requerir misericorde & que pour la pareille on les laissast, car on chargeoit sur eux de si bonne grace & forme, que, en fuyant, furent poursuyviz jusques en leur village, encores ne pouvoyent presque trouver leurs maisons, à raison de la grand haste & peur qui les conduysoit.

Les Flameaux (au moins aucuns) voulòyent plus oultre & trop asprement poursuyvre leur fortune ; toutesfois des plus saiges dirent quilz en avoient tout au long de laulne (a) & quil ne falloit se venger si cruellement. Cela fut trouvé bon, & se retirèrent avecques la veze & haultbois, dequoy ilz se esbaudirent (b) rustrement ; & vont trouver les femmes, qui encores se combattoyent. Et en ce combat y avait des herbaudes dun costé & dautres qui faisoyent rage de frapper, une entre autres qui, avec son soulier cloué, frappoit à tour de bras ; une autre avec le pied, qui ne trouvoit rien qu'elle ne meist par terre ; une autre qui, avec une pierre quelle avoit mise en sa bourse, frappoit comme un quasseur (c) dacier. Brief, il ny en avoit pas une qui ne feist le Diable

(a) Assez ; l'aune était une mesure de longueur : on *aunait* comme aujourd'hui on *mètre* du drap ou de la toile.

(b) Réjouirent.

(c) Casseur.

d'arguer[a]. Et y fussent encores ces bonnes dames, si la nuict ne les eust departies.

Au moyen dequoy chascune se retira à son enseigne[b], ne ayans laqs[c] ne couvrechefs en teste, le visage tout esgratigné, les oreilles presque arrachées & les cheveux Dieu sçait comment accoustrés, les robbes rompues.

Par le moyen de la nuict survenue, commencèrent à belles injures, comme : Putains, Vesses [d], Prestresses bordelieres, Trippieres, Lorpidons [e], vieilles Edentées, Meschantes, Paillardes, Larronnesses, Maraudes, Coquines, Sorcieres, Infames, Truyes, Chiennes, Commeres de fesses, Foyreuses, Morveuses, Chassieuses, Pouilleuses, Baveuses, Merdeuses, Glorieuses, Malheureuses, Chagrineuses, vieilles Haquebutes [f] à croc, vieilles Drogues, vieux Cabas, demeurans de Gensdarmes [g], Maquerelles, Brouillons, Effrontées, Puantes, Rouillées, Effacées, Mastines tannées, Louves. Et tellement crioyent & bra-

---

(a) Réminiscence de Rabelais, l. I, ch. XIX : « J'ay veu le temps que je faisois diables d'arguer ». Faire diables, c'est faire merveilles.

(b) A son drapeau, au figuré.

(c) Filets.

(d) Femmes de mauvaise vie.

(e) Sorcières ; le mot est déjà employé par Eustache Deschamps, avant Rabelais.

(f) Arquebuse.

(g) Restes de gens d'armes.

moyent ces Déesses, que tout le boys de la Tousche ([a]) en retentissoit, ainsi que me conta depuis Hillot ([b]) Fesse-pain, qui pour lors y estoit, coupant une branche d'orme pour faire un arc.

De dire à la verité qui gaigna & emporta le pris, on ne en sçauroit faire sûr jugement, attendu laddresse & hardiesse de tous les deux costés au faict de bien donner coups de poings & de babiller : car de tous les deux costés estoyent presque rendues([c]), que encore s'entremenassoyent.

Ce chemin, appellé vulgairement & notoirement Creux, fut dès lors appellé le Chemin de la Rencontre. Et si bien se sont maintenuz en leurs choleres & droits que si, par fortune, se trouvent audict chemin (comme deux hommes se rencontrent assez, deux montaignes non, si bossuz ne sont dos à dos) ([d]) fault necessairement quilz se donnent le choc & chargent lun sur lautre, seulement pour entretenir ceste bonne & louable

---

([a]) Au nord de Clayes est le village de la Touche auprès duquel existait encore un bois au XVIIIe siècle.

([b]) Hillot est la forme gasconne de fillot, gars. Du Fail l'a trouvée dans Rabelais et prise pour un nom propre, il me semble.

([c]) De fatigue.

([d]) On comprend cette plaisanterie un peu laborieuse, fondée sur le proverbe : que les montagnes ne se rencontrent pas.

coustume ([a]) ; & ainsi lont promis & juré faire & tenir, & de leur grés & consentemens les y avons condamné & condamnons, comme de maintenent pour lors, & de lors pour maintenent ([b]).

Et estoit ce que avois à vous dire de ceste journée du Chemin de la Rencontre, vous asseurant que jen ay dict comme je lentendois ([c]).

Anselme print la parole, disant que les Vindellois de tout temps immemorial estoyent fort quereleux, & ny avoit ordre en leur choleres. Aussi que le plus souvent & tousjours estoyent battuz ou lon leur faisoit quelque tromperie ; & luy souvenoit (ce disoit il) comment ilz perdirent beaucoup, allants à haguilleneuf ([d]), par ce que ilz feirent un trop grand tort & sans propos à Mistoudin.

— Je croy (dist lors Pasquier) que la compaignie ne me desdira en ce que je veux pour elle entreprendre, cest que le compere Anselme compte des Vindellois & de leur audace, mesmes comme à leur honte ilz furent à haguilleneuf ([d]).

— Ne faictes tant de preoccupations (dist Anselme), car aussi bien j'estois deliberé de le dire.

([a]) Ici encore Du Fail semble faire allusion à des événements réels : sans doute des rixes s'étaient produites dans ce passage étroit.

([b]) Expression de style judiciaire.

([c]) Comprenais.

([d]) Aller à l'aguilanneuf, c'est aller à la quête des étrennes du premier jour de l'an.

MISTOUDIN [a] SE VENGE DE CEUX DE VINDELLES, QUI L'AVOYENT BATTU, ALLANTS A HAGUILLENEUF.

POURSUYVANT ce que le compere Huguet ha jà dict (dist Anselme), les Vindellois, neantmoins que audacieux & glorieux, toutesfois ont le bruit de avoir amené beaucoup de coustumes en ce païs, unes bonnes, autres mauvaises : mesmes sont les premiers que je aye veu, qui ont porté bonnets à croppiere [b], chausses à la martingalle [c] & à queue de merluz [d], soulliers à poullaine [e], & chapeaux albanesqs [f]. Et avec ce sont estimés de tout temps les meilleurs & plus suffisans bouleurs [g] du païs, & autant beaux man-

---

(a) Nom de fantaisie. Mistoudin a le même sens, à peu près, que *muguet* : c'est petit-maître.

(b) Probablement à brides en forme de croupière.

(c) Culottes munies d'une sorte de bricole qui enveloppait l'entre-jambes et qu'un nœud d'aiguillettes ou un bouton retenait devant et derrière.

(d) Fendues par derrière en deux pans, qu'unissait une pièce d'étoffe de couleur, comme la queue des morues.

(e) Dont la pointe s'allonge jusqu'à former une sorte d'appendice. On n'en portait plus alors depuis longtemps.

(f) En forme de melons, à larges bords.

(g) Joueurs de boules.

geurs de febves que on peust trouver ; & dasseurance quilz ne se cachent quand on disne.

Une fois, se avisèrent après boire (comme nouveaux advis, nouvelles opinions viennent aux pensées des hommes), puis que ilz avoyent beaucoup profité, aller chanter de Noël au Bas Champ, à Tremerel, à Telle, à Huchepoche ([a]) & autres villages ; & qu'ilz avoient amassé force pommes, poyres, noix & quelques unzains, & beu de mesmes, quil ne falloit pour ce se contenter & quitter la partie, ains le premier jour de lan (comme est lancienne coustume) aller à haguilleneuf, poursuyvans leur fortune, qui au commencement leur avoit esté prospere & que la fin, ce leur sembloit, nen sçauroit estre malheureuse.

Au moyen dequoy (pour estre bref), au jour dict, bien resoluz & deliberés de aller à haguilleneuf, se equipperent honestement de bons bastons de pomier, fourches, vouges & quelques vieilles espées rouillées, avec une forte arbaleste de passe ([b]), qui estoit au premier front, pour servir

---

([a]) Le Bas Champ, commune de Parthenay. Tremerel, à cheval sur la limite de Clayes (alias Vindelles) et Pleumeleuc. Huchepoche, étang à la limite des communes de Pleumeleuc et Saint-Gilles.

([b]) C'était une machine de siège, généralement montée sur affût, qu'on bandait avec un treuil et dont l'arc pouvait avoir 20 mètres de long. Apparemment celle qu'emportaient les Vindellois par plaisanterie était d'un plus petit modèle.

de demander : « Qui est là ? qui bruit ? qui vous meine ? Tue, tue ! chargeons ! donnons ! » & autres semblables mots & demandes de nuict.

Mais, a fin que ne sois trouvé menteur, Baudet ([a]), le faiseur de fuseaux, estoit devant tous avec un tabourin ([b]) de Suisses, quilz avoyent emprunté de la Seguimere ([c]). Et estoit maistre Pierre Baguette, celuy qui faisoit tout le *Tu autem* ([d]) ; & sonnoit du fiffre, ainsi quil disoit, ayant sa rapiere soubs le bras, en faisant du bon compaignon, disant quil ne la portoit pour faire mal, mais pour piquer les limax ([e]). Lubin Garot (celuy que je veisse onc qui le mieux prenoit grenoilles) portoit une grande et large poche pour mettre les andoillles & autres emolumens de la queste. Je croy que il portoit aussi la bourse, je nen sçay rien. Hervé Le Rusé ([f]) portoit la broche pour le lard, neantmoins que aucuns me ayent dict que cestoit Colin

---

([a]) Une famille Bauday ou Baudaye est souvent citée dans les registres paroissiaux de la région.

([b]) Tambour.

([c]) Pas de localité de ce nom aux environs de Château-Letard.

([d]) *Tu autem, Domine, miserere nobis* est le verset repris en chœur à la fin de chaque leçon de l'Ecriture sainte. Faire le *tu autem*, c'est faire la fin ou l'important d'une affaire, y jouer le rôle principal.

([e]) Limaces.

([f]) La famille Le Rusé est très souvent citée dans les registres des communes voisines de Clayes.

Guarguille ; c'est tout un qui ce fust, cela ne sert de rien.

Ainsi bien enharnachés, marchèrent longuement, bien eschauffez, chantans une chanson bien melodieuse que maistre Pierre leur apprenoit, que luy mesmes avoit bastie, pource que tresbon estoit rimasseur ([a]), & estoit voulentiers appellé à tous jeux qui se fussent faicts.

Trouvèrent davanture, au delà du pastiz de Rollard ([b]), Mistoudin du village de Flameaux, venant mener ses chevaux boire du gué de Vede ou de Bellouse ([c]) : car ce jour estoit venu de Laringues ([d]), où avoit mené une charretée de fagots à Robin Turelure, & plus tost ne les eust sceu abbrever. Maistre Pierre estoit devant, qui va congnoistre Mistoudin l'un de leurs gallants de Flameaux, luy dist assez hault :

— Ha Dieu te gard ! Or ça, compaing, donne nous Haguilleneuf.

— Par ma vie, respond Mistoudin, Messieurs, icy ne vous scaurois rien donner, car je nay pas

---

([a]) Rimeur.

([b]) Hameau de la commune de Noyal-sur-Seiche.

([c]) Le gué de Vede est un souvenir de Rabelais. On trouve un moulin et étang de Delouze sur la commune de Baulon, canton de Guichen, arrondissement de Redon, assez loin des localités où se passent les événements.

([d]) Ville fabuleuse que Rabelais situe dans le gosier de Gargantua.

mon baudrier ; mais sil vous plaist venir jusques à ma maison, Perrine trouvera quelque cas pour vous donner, par ma foy, & avec cela boyrons.

— Saincte Grigne ([a]) (dist maistre Pierre, ne demandant que occasion de frapper) & veux tu nous envoyer à une lieüe dicy pour un lopin de lard ? Par la mere Dieu, je tapprendray à railler les garçons & manger les poyres aux gens qui ne te demandent rien !

En ce disant, luy bailla un coup de cousteau par les cheveux, qui descendit sur le bras dextre, auquel leust villainement endommagé, si le manche du fouet ne eust tins coup ([b]). Mistoudin, voyant que maistre Pierre vouloit repliquer & ne luy suffisoit le premier argument, commença à piquer de la botte & donner du talon à sa jument, & via ([c]), regardant silz le suivoyent. Les Vindellois passerent oultre en riant.

Mistoudin, jurant & protestant quil sen vengeroit, gallopa tellement quil arriva à son hostel, hors dhaleine, & peu sen fallut qu'il neust dronos([d]) par sa femme, pource que elle disoit que les souppes ([e]) estoyent trempees y avoit bien une

---

([a]) Sainte imaginaire du genre de saint Quenet.
([b]) Retenu le coup.
([c]) En latin, route. Comme s'il disait : *et hue* !
([d]) Coups.
([e]) Tranches de pain que l'on mettait dans le bouillon, d'où par extension le sens actuel.

heure, & quil ne se pouvoit garder quil ne la [a] veist, ou ramenant ses vaches, ou allant à la fontaine, le meschant, & quelle vouloit bien quelle entendist que elle estoit aussi belle & en bon poinct comme elle : mais que cestoit grand cas, que la phantasie des hommes. Le povre Mistoudin se excusant, disoit que, ce m'aist [b] dieux, il nestoit pas vray, & que jamais ny songea, quelque chose que dist Margot la haslée, la plus mauvaise langue vrayement qui fust à un traict d'arc, & quelle seroit bien courroucée si elle ne tenoit tousjours quelcun en ses caquets. Lors le povre homme, revenu en son bon sens, luy compta de fil en aguille toute laffaire, le tout en plorant à grosses larmes. Au moyen desquelz pleurs fut excusé, neantmoins que elle dist que cestoit bien faict, & que ce estoyent de aussi bons gallans comme luy, & quil falloit quil leur tinst grands propos, & quil ne falloit que une mousche pour lamuser une heure d'horologe. Mistoudin, nen songeant onc moins, dist quil sen vengeroit ou mourroit en la peine, & que, sil enduroit cela, il en endureroit bien dautres, & sur ce poinct, & en cholere, voire quil ne daigna onc soupper,

---

(a) La bonne amie que la femme de Mistoudin suppose à son mari.

(b) Ce m'aide.

envoya querir son frere Brelin ([a]), & quil apportast son baston à deux bouts ([b]), lequel à grand haste fut tantost venu, &, bien eschauffé, en entrant demanda que il y avoit, ne quoy, ne comment ([c]).

— Où sont-ilz ? quoy ? quest ce ? Par le sang Dé ([d]), silz ne sont plus de sept, laissez les ! Hon hon ! ventre sainct Gris ! Ha ! ventre sainct Quenet, que nest il guerre !

— Sur mon Dieu (dist Mistoudin) tel cas & tel, par tel moyen & par tel. Regardez ! mais toutesfois... Si est ce pourtant... Vous devez entendre...

— Nenny ([e]).

Et cependant luy comptoit toute l'affaire, y adjoustant & diminuant, comme un homme qui compte quelque querelle, &, là ou il est plus favorit, donne plus de couleur et rend la cause meilleure. Luy dist oultre, quil estoit deliberé sen venger par un moyen quil luy diroit, mais quil fust assis & à son ayse, & quil luy pardonnast s'il estoit... Car trop estoit fasché de loffense.

— Rien rien (dit Brelin, ayant un peu haulsé son

([a]) Un des registres de Noyal-sur-Seiche mentionne un Breslin en 1531.

([b]) Pique double.

([c]) Avant même de demander quoi ni comment, Brelin se met en colère.

([d]) Par le sang Dieu !

([e]) Mistoudin est comiquement interrompu à chaque mot par son frère.

chapeau) comptez comptez tout, heen ! tubieu, le bon sang ne peult mentir ! Par sainct Just, ceux de Vindelles ne gaignèrent rien à nous faire tort. Je espere (si mon baston, que voicy, ne me fault) que ilz nen feront pas plus avec nous ([a]).

— Par ma conscience (feit loutragé) jay advisé que vous & moy leur donnions la chasse, la raison à la main, pource quilz passeront par sus la chaussée de lestang de Huchepoche ([b]), où il y ha (comme sçavez) une planche au milieu, à cause de la chaussée rompue, entendez vous ?

— Poulsez, poulsez, dist Brelin. J'entends, & au delà.

— Au moyen dequoy (poursuyvoit Mistoudin) je seray au bout de deça, vestu en un linceul, comme un homme mort, ma faux en la main, & pour cause. De vous, vous serez à lautre bout, caché près la planche. Or ces Vindellois, mes meschants, infailliblement passeront par là, car où Diable iroyent ilz ? se destourner jusques à Jauzé ([c]) ? Et dès lors que ils seront tous passez la planche, vous osterez, sans mener bruit, le quar-

---

([a]) Qu'ils ne nous feront pas plus de tort.

([b]) L'étang de Huchepoche est aujourd'hui à sec, mais on le reconnait fort bien.

([c]) Il faut peut-être lire *Rauzé*, pour Rauzel ou Rozel, prononcé à la mode du pays. Là se trouvait le seul pont permettant aux Vindellois de franchir la rivière de Perronai pour rentrer chez eux.

reau [a]. Alors que ilz seront auprès de moy, je me leveray, ma faulx en la main, vous asseurant que de la seule grimasse que je feray, ilz auront si belles vezardes[b], que, s'ilz ne senfuyent, appellés moy Huet [c]; & le beau du jeu sera quilz tomberont tous dedens celle fosse, ou y ha encores de leaue pour seicher leurs brayes. Et après, de la peur ayans laissé leurs hardes, nous aurons poches & sacs, & par ce moyen je seray vengé. Regardez si je dis bien, car la cholere me feroit possible entreprendre chose, dont je ne pourrois venir à bout.

— Rien, rien (dist sa femme), vous n'estes que un sot ; faictes cela, & sur mon honneur vous en trouverez bien !

Brelin, contrariant, disoit vouloir y aller seul & donner le choc à toutes restes, quoy quil en deust advenir. Neantmoins, le tout meurement & avec une saige & discrette deliberation enfoncé, fut conclud le premier propos ; &, après avoir beu une volte [d], prindrent leur equippage & sen allèrent audict estang, où chascun se meit en son lieu resolu (par serment fidelement presté sus la faulx de Huguet), les receurent [e] en magni-

(a) La planche carrée.
(b) Vesses, peur.
(c) Moquez-vous de moi, terme d'argot.
(d) Une fois.
(e) Et où ils reçurent les Vindellois.

fique apparat, & comme ilz le meritoyent pour venger ceste injure tant atroce.

Je les laisse là, attendans ces messieurs de haguilleneuf, semblables à Guillot, qui, estant caché derriere un buisson, au soir, attend Marion qui vient de querir ses vaches, doubteux si elle luy refusera ce dequoy elle a esté par luy souventesfois importunée. Long temps ne furent attendans quilz ouyrent les Vindellois, qui sen venoyent bien hardez & fasquez (a), jazans dune haulte force, mesmes de Mistoudin, & qu'il avoit du Haguilleneuf ; & de ce louoyent fort maistre Pierre, luy en donnant lhonneur sans en rien reserver ; lequel, glorieux de ce (se frottant le bout du nés, faisant bonne pippée (b) disoit quil en avoit bien veud autres & un peu dautre estoffe : car, quand il estoit à Breudebach, ville de Utopie(c), il en faisoit bien des siennes ; neantmoins quon avoit rapporté au païs que la vieille Janeton luy avoit donné un soufflet ; mais (ce disoit il) elle lavoit prins en trahison & que bien luy estoit destre femme, car autrement il leust escorchée.

Et, comme ilz furent près de lestang, Maistre Pierre, prié par aucuns quil feist quelque hon-

(a) Bien chargés de paquets et de sacs.
(b) Mensonge.
(c) L'Utopie, pays imaginaire, rendu célèbre par l'*Utopia* de Thomas Morus, souvent cité par Rabelais.

nesteté de son espée, commença à monstrer certains poincts descrime, & tous mortelz, disant [a] :

— Ce faulx montant est dangereux avec une soudaine desmarche à costé [b], ou bien en entrant dun estoc volant [c]; ou si vous voulez dune basse taille [d] : car jamais fendant ou revers ne vous sçauroit toucher, pource que vous estes tousjours couvert. Voylà un coup dequoy on ne donne remission. Voyla pour se battre à trois, tenez ! autant dune main que dautre. Voylà le secret du jeu. Et seulement tenez là vostre espée, disant : Je ne vous demande rien, vous nestes point en danger. Vous me pourriez dire que je faulse mon serment, point, point ! Je ne dis pas tout : il y ha encores en ce bras là une douzaine de coups [e], desquelz le moindre mettra tousjours un homme par terre, & fust il armé de pied en cap. Voilà (disoit il) la levée du bouclier de lespée seule, & de lespée baise mon cul à deux mains [f], voylà le moulinet que on ha accoustumé de faire, & tout cela [g].

(a) La série de coups d'escrime qui va suivre est fort vraisemblable.

(b) Esquive encore en usage dans la méthode italienne.

(c) Coup de pointe à toute volée.

(d) Coup de taille porté dans la ligne basse.

(e) Il a encore en réserve une douzaine de coups.

(f) Rabelais et la *Nouvelle fabrique des excellents traits de vérité*, d'Alcrippe, parlent également d' « espée baise mon cul à deux mains ».

(g) Après toutes ces fanfaronnades, la frayeur que va avoir Maître Pierre est comique.

Maistre Pierre, estant au bout de son sçavoir, cessa son jeu &, le premier estant sur la planche ([a]), dist que on ne se hastast, & que le lieu estoit dangereux, & que maudit fust il qui le devoit raccoustrer ([b]). En fin, ayans tous passez, aydans lun à lautre, Brelin, qui sestoit caché, ne faillit à jouer son personnage, &, après avoir levé le quarreau qui faisoit la planche, se remit en son lieu pour voir le passetemps ; & neantmoins quil fust grandement fasché de loutrage faicte à son frere, toutesfois si rioit il tant fort que peu faillut ([c]) quil ne fust ouy de partie adverse.

Mistoudin l'offensé, voyant le poinct ([d]) commode, commence à soy lever peu à peu, faisant la roue à ce requise, &, pour le froid quil avoit, naquettant ([e]) des dents, qui ([f]) donnoit à la farce une couleur merveilleuse, tant que ces gentils messieurs le pouvoyent facilement appercevoir. Maistre Pierre en sursault, comme le premier, choysit ([g]) ce phantosme, & de la peur quil eut laissa cheoir son espée pour gaigner le hault ([h]) ; & le reste ([i]) à qui mieux

([a]) Passant le premier.
([b]) Celui qui aurait dû le raccommoder.
([c]) Manqua de peu.
([d]) Le moment.
([e]) Claquant.
([f]) Ce qui.
([g]) Aperçut.
([h]) Fuir.
([i]) Le reste des Vindellois.

mieux, crians à layde, *adverbia localia*, &, pour mieux courir, laissèrent Tabourin, Broches, Poches, Lard, pièces de Bœuf salé, Jambons, Oreilles, Pieds, Andoilles, Saucices ; & ceux qui au paravant estoyent les plus hardiz, comme maistre Pierre, furent les premiers qui tombèrent en la fosse sus mentionnée ([a]), ou de fortune leaue estoit petite : car autrement ilz estoyent perdus ; & nen eschappa aucun qui ne feist lamende honnorable, & qui nen eust tout son faix ([b]).

Ce temps pendant, Mistoudin & Brelin, rians assez bas ([c]), amassèrent leurs bribes ([d]) ; & sen allèrent à leurs hostelz, vengés & riches de la queste des adversaires. Les povres haguilleneufs, pensans de asseurance estre morts, furent trois ou quatre heures, les uns sur les autres sans oser bouger. Toutesfois, sur le poinct du jour, un peu asseurés, commencerent à sortir, premier neantmoins mettans le bout du nés, regardans silz verroyent rien, puis peu à peu, deça & dela, examinoyent les chemins. Et me souvient voir un fugitif qui, estant caché, est cherché par une douzaine de sergents, & lors quilz sen sont allez, on luy vient

---

([a]) Brelin avait ôté la planche qui servait de pont.
([b]) Toute sa charge, au figuré : tout son content.
([c]) Pour n'être pas entendus.
([d]) Tout ce que les Vindellois avaient laissé choir.

dire : « Monsieur, les clients sen vont ! » Toutesfois, non asseuré de la peur conceüe, n'ose monstrer du premier coup que la teste, regardant encores sil y ha point de finesse ([a]).

De ceste cassade en fut faicte une chanson à sept parties, que on chantoit bien melodieusement auprès du feu à la grande confusion des Vindellois ; lesquelz le Dimenche ensuyvant, feirent un monitoire ([b]) de ceux ou celles qui auroyent point prins certaines poches et autres tels bagages. Et dune mesme raison & pareil interest en feit un autre Mistoudin de ceux qui lavoyent battu. De tout quoy leur en fut baillé acte, & sur ce plaidoyèrent longuement, & est encores par deffault de suyte le procès indecis & au croch ([c]), qui, ainsi que je pense, sera vuydé aux grands jours de Rion ([d]).

Et est ce que je voulois dire touchant les querelles des Vindellois ; si vous en sçavez davantage dictes, car je nen sçay autre ([e]).

— Sur mon Dieu (dist lors Pasquier), voylà bonne petite vengeance, & de bon esprit. Ha j'ose bien

---

([a]) Ruse.

([b]) Lettre qu'on lit au prône des paroisses par ordre du juge.

([c]) Pendu au croc, attendant.

([d]) Ils avaient eu lieu l'année qui précéda la publication des *Propos rustiques*.

([e]) Rien autre.

dire que ceux de Flameaux & Vindelles ne seront jamais amys : car tousjours se entrefont quelque fredaine, & y ha tousjours quelque procès entre eux. Voyez vous pas encores aujourdhuy Guillot le Bridé & Philippot Lenfumé à grand debat ? Je les escoutois avant hier, mais cest un triumphe.

— Je vous prie (dist Lubin) que vous comptiez tout du long, car sont deux bonnes testes.

— Par mon serment (dit Pasquier) vous nen serez pas refusé, Compère. Vous avez bien congneu le père de Philippot ?

— Cest mon (a) (dist Lubin). Un homme bien notable, & preudhoms (b).

— Par ma foy (respond Pasquier), il avoit un autre fils, frère de Philippot, aagé de quatre vingts ans ou plus, & lors quil le veit mort, sans en faire aucun semblant, dist : Je disois tousjours bien, que ce garçon ne vivroit jà !

— Cela nest point à propos ; venez au point, dist Lubin.

Auquel respondit Pasquier quil en estoit content, & quil avoit grand haste.

— Hoo ! (feist Lubin). Jens çauray plus pour

(a) Locution affirmative : Oui.
(b) Prudhomme.

rien de Philippot, que vous ne feriez pour un liard [a].

— Or escoutez donc (dist Pasquier) & me pardonnez : car il falloit dire ce petit mot là. Vous ne mangerés jamais rien froid, car vous estes trop hastif.

---

[a] J'en saurai plus gratuitement de Philippot lui-même que de vous en payant un liard. Locution proverbiale. Il trouve Pasquier trop long à commencer son conte.

QUERELLES ENTRE GUILLOT LE BRIDÉ & PHILIPPOT LENFUMÉ

Du village de Vindelles fut esleu pour Francarchier [a] Guillot le Bridé, tant pour sa hardiesse, mesmes au plat [b], que pour la grandeur de corps, car beau mastin estoit, sil eust voulu mordre ; & croy aussi quil estoit gentilhomme, à cause dun pré que son pere vendit ; & portoit en ses armes une escuellée de choux, billettée de lard [c].

Ce venerable & discret Guillot, un jour, estant à sa garnison (pource que les Canarriens [d] faisoyent mine de descendre), & là ne feit pas grands armes [d], & ne servit que de nombre [e], se advisa

---

(a) Le duc Jean V de Bretagne avait institué cette milice dès 1425. Chaque village devait fournir un fantassin en temps de guerre. La littérature s'est beaucoup moquée de cette sorte de garde nationale.

(b) A table.

(c) En termes de blason, une billette, c'est une sorte de rectangle plein. Un blason billeté : chargé de billettes. Une billette de lard, c'est un lardon. Inutile de dire que ces armes sont fantaisistes, comme la noblesse de Guillot.

(d) Rabelais cite ces fantaisistes Canarriens plusieurs fois.

(e) Exploits.

(f) Fit nombre seulement.

que si le decours (a) passoit, que sa porrée (b) tarderoit beaucoup à planter, en quoy seroit trop lourdement interessé (c) ; &, pour obvier (d) à tous & chascuns les inconveniens qui en eussent peu venir, sans prendre congé de son Capitaine, alla faire sa besongne & payer quelques arrerages quil devoit à sa femme (e), où pour rien ne se vouloit laisser encourir(f), car il les eust payées au double, interest & tout, se il neust voulu estre battu.

Apres quil eust achevé son faict (quil entendoit, disoit il, comme un autre), retourna à sa garnison, ses souliers bien mignonnement pendants à la ceinture, à laquelle estoit aussi sa rapière, le chappeau bien & au busq (g). Et, arrivé, compta si bien les raisons de son absence à son Capitaine Tireavant (h), & de si bonne grâce (car gracieux fut lhomme de bien), quil fut clamé quitte & dict absous.

Or voicy le poinct de la querelle. Philippot Lenfumé, aussi Francarchier de Flameaux, voyant que Guillot estoit quitte & quil navoit point payé

(a) Le moment.
(b) Poireaux, choux, etc.
(c) Souffrirait trop dans ses intérêts.
(d) Remédier.
(e) On devine lesquels.
(f) Protester.
(g) A la mode.
(h) Rabelais donne ce nom à l'un des capitaines de Picrochole.

damende [a], se appliqua fort & ferme du contraire ; & en cholere, disant en son clein que, dune mesme raison & pareil fondement, sen iroit achever la platte forme de son four ou tailler sa vigne, attendu que autant estoit privilegié que luy, & en rien ne se sentoit inferieur à luy : car autant bien que luy, & mieux, sestoit gouverné, le tout avantageusement [b] & selon lassise au comte Geoffroy [c], concluant comme dessus [d] ; & que, s'il avoit tort, vouloit payer quelque bonne chose à lesgard de toute la compaignie, de tout quoy demandoit respons, sauf à passer du parsus [e].

Guillot ne dist mot, sinon que : « Bien ! », & destacha une de ses esguillettes, & en bailla un bout à Philippot, luy disant :

— Tu mentends bien ?

— Cest mon [f], dea [g], je te entends bien (dist Philippot) & t'asseure que je ne te crains.

Voicy un poinct de difficulté, que je ne veux laisser en doubte. Couper lesguillette (ainsi que

---

(a) Pour s'être absenté.

(b) Noblement. *Le gouvernement avantageux*, c'était en droit breton le régime nobiliaire en fait de succession.

(c) Le duc Geoffroy II de Bretagne avait réglé par un acte en 1185 le partage des biens nobles : c'est là l'*assise au comte Geoffroy*.

(d) Formule juridique.

(e) Sauf à passer sous silence le reste de ses griefs.

(f) Oui.

(g) Vraiment !

disent les maistres) est une maniere de deffy ou bien d'un chartel quilz faisoyent anciennement, coupans une esguillette par la belle moytié, &, tandis quilz estoyent sans la renouer (comme un signe & renouvellement de cholere) ilz se combattoyent, la part où [a] ilz se trouvoyent, sans dire qui ha perdu ou qui ha gaigné [b]. Et nestoit loysible la couper que pour justes, grandes & favorables causes, comme de n'avoir payé son escot, ains sans dire mot à l'hoste sen estre fuy, faisant semblant daller pisser ; navoir plegé aucun quand il avoit beu à luy [c] ; avoir joué de faulse compaignie, comme dire : Attendez moy icy, je reviendray tantost, pour le seur, & ny aura point de faulte [d] ; avoir tiré la langue sur aucun, puis luy venir rire en la bouche [e] ; avoir disné sans son compaignon, que premier ne eust esté appellé trois fois soubs la table ; avoir entré en une taverne sans avoir baisé la chamberiere, qui estoit villainement faict, & ne y avoit propos [f] autrement ; avoir parlé du vieux jeu, incarnation ou ancien mestier devant l'hostesse, qu'elle ne leust

(a) Partout où.
(b) Sans explication.
(c) N'avoir pas fait raison à quelqu'un qui vous portait une santé.
(d) Attendez-moi sous l'orme.
(e) Avoir médit ou s'être moqué de quelqu'un, puis lui venir faire des grâces.
(f) Raison.

entendu. Pour toutes lesquelles causes se trouva ceste coustume, quon appelloit vulgairement & notoirement incision, division, coupement ou coupation desguillette.

Revenuz quelque temps après de leur garnison (pour retourner à noz moutons) se portèrent tousjours mauvais visage, mesmes Philippot, lequel, ayant prins les porcs de son ancien ennemy, Guillot, qui mangeoyent ses naveaux en son jardin derriere, ne leur voulut jamais faire mal, ne pis que aux siens, ains les traicter comme appartient à bestes de telle ou semblable gravité. Auquel comme Guillot eust envoyé sōn filz aisné Tredouille le remercier du bien & honnesteté que de sa grace, avoit faict à ses porcs, dont luy restoit bien obligé, respondit :

— Ce que jen ay faict, ce nest à loccasion de chercher amytié avec ton père, mais mon naturel, qui ne consiste (dont je remercie Dieu) à me venger sur une beste, bien sachant ce ne provenir que de ton père, premier argument [a] de nostre debat. Au reste asseure le de par moy (ce quil sçait assez toutesfois) dune perpetuelle inimitié, & quil navoit que faire rompre ma haye pour furtivement me prendre mes choux, le larron, & me nier un unzain que javançay pour luy au

[a] Sujet.

faiseur de roües ([a]), qui tous les jours me menasse de me faire adjourner ([b]). Aussi que ses porcs sont continuellement soubs mes poyriers, dont je me sens fort interessé, & ne faut quil allegue mes champs estre mal clos, car je suis celuy (possible) qui regarde autant de près à les bien clorre & hayer ([c]) ; mais que ferez vous à un larron ?

— Ha ! (dist lors Tredouille) jay ouy dire à mon pere que vous luy prinstes une becasse à un collet quil avoit tendu près la riviere, es prés de Caillette, ne vous en souvient-il ? Il faudroit donc...

— Hay ? Trut avant ! ([d]) (dist Philippot). Debout, que je ne vous voye jamais !

— Voire mais (contestoit Tredouille, qui estoit aussi mauvais que un oyson) si les estrilles & conclusions...

— Bo bo ! vertu ma vie ! (feit Philippot) par la dague sainct Chose ([e]) ! Se il fault que Martin baston trotte ? Et quest cecy à dire ? Je ne seray donc le maistre à ma maison, Alison ? Croy hardiment quil men souviendra, & fust à cent ans dicy, & dy à ton pere que baste ([f]), & que un

([a]) Charron.
([b]) Citer à tel jour devant la justice.
([c]) Clore de haies.
([d]) Hue !
([e]) Comme on dirait : Par la dague de saint Machin !
([f]) Cela suffit.

bon coup payera tout. A qui pense il avoir affaire ? Sont des comptes cela, tu Dieu !

— Vrayement (dist Anselme) voylà de tresbelles querelles, & bien fondées !

— Haa, je vous diray (respond maistre Huguet) il est malaysé & quasi impossible que voysins nayent quelque different, je le sçay bien pour moy. Il y ha des gens avec lesquelz vous ne pourriez avoir amytié, tant sont pleins de mauvaise grace ; & ne congnois homme de ce païs qui sy puisse honnestement reigler.

— Par mon cotin (dist Lubin), il est vray ! Toutesfois Perrot Claquedent, que tous avez congneu, faisoit bien cela : car à grand peine ouystes vous jamais guieres dire quil prinst noyse avec voysin qu'il eust, & tant y ha quil estoit dordinaire appellé des ([a]) nobles, & à leur conseil, où y se entendoit très bien, & y gaigna tout son bien.

— Vous dictes le mieux du monde (dist Pasquier), mais cest un entre cent, aussi que tout le monde ne peult pas avoir les couillons dacier.

— J'ay souventesfois (dist Anselme) ouy parler de ce Perrot comme dun grand allant, & qui (à propos) entretenoit fort ces gentilz hommes avec lesquelz se trouvoit fort bien, mesmes à quelques banquets qui se fussent faicts (sil en eust senty

([a]) Par les.

la fumée) neust eu garde den perdre sa part. Que si vous trouvez bon que je dye ce que luy ay veu faire autresfois, je mettray peine me y acquitter.

Alors tout le monde le pria, & quil ne falloit ainsi demander congé dune chose quil pouvoit sans commandement.

DE PERROT CLAQUEDENT

GRAND mercy ! (dist Anselme). Il ny ha celuy, qui ne congnoisse que Perrot fut un bon villain, tendre du pourpoint & du cerveau, qui voulentiers ne se soucioit qui payast, mais qu'il [a] beust. Mais il avoit un mal en luy (comme nous sommes tous imparfaictz) que, combien quil fust de grand conseil aux affaires estrangères, aux siennes il estoit aveuglé, abesty & de nul esprit, pource que (me semble) il est bien facile d'enseigner, combien que le remonstreur [b] ne sçauroit faire. De Perrot, il regnoit en son quartier comme un petit demydieu & vray coq de paroisse. Regnoit, dis-je, à cause de sa grande diligence aux affaires dautruy, par ce moyen tout le monde accouroit à luy pour sa preudhommie & sçavoir : car pour mourir [c] (qui est grand cas) un procès ne se fust intenté que premier il ny eust mis la main, assis son jugement seur [d] & (avec ses lunettes apposées au nés, haulsant

---

(a) Pourvu qu'il.
(b) Celui qui en remontre.
(c) Pour rien au monde.
(d) Sûr.

un peu sa veüe) enfoncé les matières ; & pour recompense avoit la nouveauté de tous les fruicts du païs, ou oysons, poullets, il ne luy challoit [a] : car indifferemment & sans grand esgard il prenoit tout, neantmoins quil refusoit un peu [b], disant (mode des advocats) que il estoit assez contenté du bon vouloir [c], mais puis que on estoit tant importun, il ny avoit remede.

Il avoit aussi cela de bon que, quelque banquet qui se feist, il sy trouvoit, encores sans y estre invité, & commençoit à rire & saluer la compaignie des l'entrée de la maison, disant :

— Dieu soit ceans & les moynes chez le Diable ! Voylà belle compaignie. Dieu doint [d] que à cent ans dicy nous nous puissions tous estrangler !

Et, après qu'il avoit devestu sa robbe & mise sur un coffre [e], se mettoit à la table où, quelque rebrassé [f] qui y fust, nul estoit mieux adroit que luy & qui mieux tinst son ordre [g], tousjours en comptant quelque fable, quelque cas de nouveau, quelques nouvelles fresches quil inventoit sur le champ, ou bien de quelque procès quil prompte-

---

(a) Importait.
(b) Il se faisait un peu prier.
(c) Il était reconnaissant de l'intention.
(d) Proprement · donne ; Dieu veuille.
(e) Pour se mettre à l'aise.
(f) Malin, habile.
(g) Rang.

ment intentoit [a], & tellement par divers incidents le continuoit, que il en venoit [b] à son honneur ; puis disoit [c] :

— Donnez moy de cecy ! prestez moy ce cousteau ! donnez moy du vin pour boire ! ne ostez point cecy, ains servez sans desservir [d] ! Dieu pardoint [e] à un tel, car voylà le morceau que plus voulentiers il mangeoit ! De tous poissons fors de la tenche, prenez les æsles dun chappon, neantmoins que aucuns Docteurs dient dune garse [f] ! Voylà le morceau pourquoy la bonne femme tua son mouton, & ce morceau honteux demeurera il ? Ma Dame, pource que vous ne dormez pas assez, vous plaist il ce pied de poulle ? O le bon bœuf ! je croy quil soit de Carhès [g]. Donnez ce pigeon, je le mettray au busq [h]. Encores un filet de ce vinaigre, ma fille. Ha Diable ! ces

(a) Procès supposé, naturellement.

(b) Qu'il s'en tirait.

(c) Le morceau qui suit est une imitation des propos de Frère Jean au l. I, ch. XXXIV, de *Gargantua*.

(d) Servez de nouveaux mets sans desservir les anciens.

(e) Pardonne.

(f) « De tout poisson fors que la tanche, pren le dos et laisse la panche » (panse) ; c'est un proverbe cité par H. Estienne. Rabelais avait dit : « De tous poissons fors que la tanche, prenez l'aesle de la perdrys, ou la cuisse d'une nonnain », c'est-à-dire ce qu'il y a de plus délicat. La plaisanterie de Du Fail est analogue.

(g) Carhaix, dans le Finistère.

(h) A la mode, et au ventre en même temps ; jeu de mots.

chamberieres vous lont gasté, & que vous avez mauvaise teste, ma Dame [a] ! Un saupiquet [b] cy dessoubz ne serait pas mauvais ; mais qui mettrait encores cecy en la broche ? [c] Haa ! gentil levraut, tu sois le bien venu ! Ma foy, il nest que my crud ; ça, donnez, je le mettray à la mode de la feu Royne Gillette [d]. Comment, Monsieur, cecy demourera il ? Je le croy bien, les premiers morceaux font ennuy aux autres. Tien, mon fils, mets cecy sur le gril, & je te marieray à ma fille aisnée, se maist dieux [e] ; puis me donne à boire de ce flascon. Grand mercy, Monsieur, je vous plegeray [f]. Mets comme pour toy. Je vous serviray le jour de voz nopces [g]. Tenez, mon petit amy, or ne mentez point, combien mangeriez vous bien de cecy, avant que les oreilles vous cheussent ? Cecy ne se fust sauvé devant moy, il y ha quinze ans [h]. O le bon appetit ! tenez comme il briffe, qui luy attacherait des sonnettes au menton... vertu sainct Gris ! Avoit il mangé son saoul de gland,

---

(a) Il s'agit peut-être d'un plat manqué et il reproche à la dame du logis d'en avoir mal surveillé la confection.

(b) Sauce piquante.

(c) C'est cuit à point, en effet.

(d) Mode ancienne, vraisemblablement.

(e) Si Dieu m'aide.

(f) Je vous ferai raison.

(g) Je vous suis reconnaissant : je vous servirai à mon tour à vos noces.

(h) On n'eût enlevé ce plat avant qu'il fût vide, il y a quinze ans.

le gallant [a] ? Je nay plus de dent qui rien vaille. Il en y ha qui ne mangent point entre leurs heures, ou plus au matin que au soir ; je mange à toutes heures & men trouve bien. Faisons comme les sergens, relevons mangerie [b]. Je ne donrois pas de tout ce que nous mangeons, si nous ne beuvons, une merde. Ostez ceste eaue ; il est assez fort sans elle. Au matin tout pur, au soir sans eaue ! A fol, fromage ! Mon amy, leve ceste serviette. Baillez à un villain une serviette, il en fera des estrivieres. De peur d'oublier mon cousteau, donne moy à boire ! Je suis saoul, j'ay le ventre tendu comme un tabourin à chordes, je dancerais bien un rond. Mangez ! Vous ne beuvez point ! Après avoir faict un bon repas il fault devenir chiches. Bren ! si mes enfans sont gens de bien, ilz vivront. Après avoir bien brouillé [c] nous n'avons que noz despens [d]. Du vin ! ou jen demanderay. Apres la poyre, il fault boyre. Si femme sçavoit que vault pomme, jamais nen donneroit à homme. Or ça, Compere, à cause de luy, pour lamour d'elle ! Là, ma cousine, si jay

---

(a) Il s'agit d'un cochon qu'on vient de servir.
(b) Les sergents relevaient les causes d'appel.
(c) Mêlé de l'eau au vin.
(d) Nous ne sommes dédommagés que de nos dépens ; nous n'avons pas de dommages-intérêts. On voit à toutes ces plaisanteries juridiques que Du Fail était homme de loi.

beu à ma Commere, ma Commere ha beu à moy ! Là ! vous nen mourrez pas pour un coup à la Bretesque (a). Je ne men iray pas de ceans avec la soif.

— Compere Anselme (dist maistre Huguet), je vous prie : soyez brief & le faire court, car je veux (avant que la nuict soit plus avancée) vous dire quelque cas dassez bon goust, le tout pour entretenir le propos de celle antique preudhommie.

— Par mon serment ! (dist Pasquier) je dirois bien de Perrot davantage, le tout bien à propos ; mais, à raison de la nuict qui approche, & que nous en avons dict de vertes & de meures (b), je suis prest de quitter le jeu, vous laissant le temps que avois deliberé employer au demeurant de mon propos à vostre dernier compte.

Alors Lubin vouloit se lever, disant quil estoit las & que à peine pourroit sen aller que il ne fust longuement attendu de sa femme ; au moyen dequoy envoya querir sa jument noire, & demeura encores pour ouyr maistre Huguet, qui commença :

(a) A la Bretonne. Rabelais dit : « A la mode de Bretagne, net, net, à ce pyot ! »

(b) Des vertes et des mûres, de toutes sortes.

DE GOBEMOUSCHE

GOBEMOUSCHE (ô mes compaignons & amys), comme vous lavez congneu, estoit un terrible senault & bon villain ; & payoit voulentiers pinthe, ou tout le pot, quand il nestoit point en son lourdaut (a). Quelque fois, estant de loysir avec son Compere Trainefournille, faisoit de beaux souhaitz & à profit, entre autres (pour estre brief) que se il estoit gros Seigneur, il meneroit ses bœufs à cheval, ou bien garderoit ses moutons ou vaches de cheval (b). Et que sil y avoit quelque beau quartier de cormier pour faire un manche de coingnée, il les auroit, ou y auroit bien tiré à la poche (c).

—Par ma vie ! (luy respondoit de mesmes son compere Trainefournille) cest tresbien souhaitté à vous, & ne pensez pas, non, que je voulusse donner mes souhaitz pour beaucoup, car le plus souvent il mest advis que je suis un grand Seigneur, & en cet advis faict mille belles maisons,

---

(a) En sa rustrerie.
(b) Plaisanterie peu claire.
(c) Il l'aurait gratuitement, ou bien en payant.

& à la fin je me trouve aussi avancé comme au paravant.

— Bo bo ! (disait Gobemouches). Je ne me soucierois beaucoup de tant de belles besongnes que ont ces gros & puissans gentilshommes, il me suffiroit seulement de manger de ce beau lard jaune, à celle fin que les chiens me regardassent ; & croyez de asseurance que je mangerois tout mon saoul de febves & de pois, si le quart nen coustoit plus de deux unzains ; autant en ferois de ces belles andouilles, avec de la porrée ; & en rien ne semble [a] ceux qui ayment mieux deux chiens que un porc, il y ha bien difference.

Ce discret & honneste homme Gobemousche, un matin, couplant ses bœufs pour charruer près le moulin à vent, se advisa (attendu quil estoit bien pour ce faire) quil envoyeroit son filz Guillaume à lescholle, soubz maistre Baiaret.

— Nous avons (dist lors Anselme) maintesfois argué de Grecisme ensemble [b].

— Je le pense bien (dit maistre Huguet), car bien sçavant fut, ainsi que me afferma Haudulphi [c], un jour que le trouvay peschant à la ligne.

---

[a] Je ne ressemble à...

[b] Discuté de grec avec le maître d'école. Il est plus que surprenant de voir un simple maître d'école de ce temps savoir le grec ; Du Fail manque ici à la vraisemblance.

[c] Anagramme de Du Phail, peut-être.

Et le y envoya pource [a] que sa mere le gastoit à luy apprendre mille sottes façons de dire & fort estranges, comme ne pisser contre le vent ; ne dire chat la nuict ; ne rongner ses ongles au Dimenche, car le Diable en allonge les siennes ; ne filler au Sabmedy ; ne estudier aux festes, mais loysible jouer aux quilles ou à cornichon va devant [b] ; pour guerir des verrues fault toucher à la robbe dun cocu (cest celuy à qui lon biscotte sa femme, dont à quelque chose sert malheur) ; pour la fievre prendre neuf petites pierres & les envelopper en un mouchouer, puis le premier qui les trouvera prendra la fievre ; fault estre huict jours entiers, apres les nopces faictes, sans toucher à sa femme, encores avec protestation ; qui veult estre marié en lan, prenne le premier papillon quil verra ; qui veult gaigner le pré Raoul de Renes [c] ou le pourceau de Bleron [d], ne fault se repentir dedens lan davoir esté marié ; qui garde les souliers en quoy on ha espousé, cela sert moult à avoir bon mesnage ; autant en

---

[a] A l'école.

[b] Rabelais cite parmi les jeux de Gargantua : « Cochonnet va devant. »

[c] Vaste prairie qui s'étendait à l'ouest de la ville de Rennes, où actuellement se trouvent le canal et une partie du mail.

[d] Village de la commune de Châtillon-en-Vendelais, canton et arr. de Vitré.

est des treize deniers, desquelz sont achetées les femmes ([a]).

Guillaume, ayant changé presque tous ces petits mots soubs la doctrine de maistre Baiaret, fut mandé par son pere Gobemousche pour rendre raison & du temps & de largent ; & fut le messager grand Jean le Beurrier ([b]), un ferial ([c]) beuveur & bon compaignon auquel Guillaume en comptoit de toutes façons, & comme il lentendoit, le tout à la bonne foy.

— Morbieu ! (disoit il) que ilz seront esbahis de me voir à ceste heure ! Je suis seur quilz me decongnaistront, car je nestois pas un tel gallant quand je y allay.

— Je nen doubte point (respondoit grand Jean), attendu la coustume du païs, aussi que vous estes abille homme & bon clerc.

— *Per diem* ! ([d]) (disait Guillaume) je ne dy pas pour me vanter, car vanterie, comme dist lautre... Mais, quand il sera question de arguer ([e])... Je ne

([a]) Dans les lois barbares des Saxons et des Francs, le mari achetait sa femme. Aujourd'hui encore, le mari donne une pièce ou une médaille aux parents de son épouse ou à celle-ci. Toutes ces kyrielles de dictons populaires, ici et ailleurs, rappellent le chap. XI de *Gargantua*.

([b]) Le registre baptistaire de Saint-Gilles mentionne : « Jean Bigot Beurrier ».

([c]) Jovial.

([d]) Par le jour (de la Résurrection).

([e]) Discuter en forme, scolastiquement : c'était la grande épreuve encore à cette époque.

dy mot, & gaige que on verra beau jeu. Demandez un peu à... Toutesfois vous ne le congnoissez pas. Mais, à propos, nous avons faict de bons petits tours ensemble[a]. Par ma foy (mais je vous prie nen dire rien), pour une après disnée nous avons moy & luy, & un autre bon garçon, desrobé environ une douzaine de chastaignes à nostre hostesse, tandis que elle estoit à la messe, & les allasmes manger au pré Fischault [b], au soleil ; puis chascun tire à la bourse [c] pour avoir des pommes pour un liard & du vin pour un double ; & vous responds de cela, que tous fusmes yvres, & ne eust esté je ne sçay quoy, comme vous entendez, nous eussions querellé des lavandieres, qui estoyent là. Voylà, mon amy, comme font les garçons, quand se trouvent ensemble ; aussi que après bon vins, bons chevaux [d].

— Je mesbahis (disoit grand Jean, qui ne cherchoit que à sen deffaire, pource quil luy rompoit

---

[a] Le jeune Guillaume va chercher à étonner l'ami de son père en lui narrant des exploits imaginaires d'étudiant.

[b] On a trouvé des prés de ce nom à côté de Bourges. Ce serait donc dans cette ville que Guillaume aurait été envoyé près de Maître Baiaret.

[c] Tire quelque argent de sa bourse.

[d] Soit parce que le vin fait tout voir en beau, soit parce que le cavalier un peu gris excite et presse sa monture. Dicton.

la teste) que vous ne vous hastez, car ilz vous attendent de tout le païs.

— Je croy que vous dictes vray (disoit Guillaume) : il vault donques mieux que me diligente. A Dieu donc, grand Jean !

— A Dieu Guillaume !

Lequel, hastant ses pas, commença à courir comme le viateur [a] qui estant à la pluye au milieu dune plaine, voyant au bout un large chesne, possible creux, ne cesse de courrir (le chappeau bridé[b], le baston par continuelle motion [c] ça & là branslant) jusques à ce quil ayt attaint le but pretendu. Aussi Guillaume ne cessa jusques à ce quil fut rendu hors de haleine & tirant la langue de demy pied ; &, arrivé, trouva son pere Gobemousche emmanchant une faucille, lequel en sursault dist :

— C'est toy donques Guillaume ? & de la chere [d] ?

— Tousjours plus sain que saige, respondit nostre ferial Guillaume.

Peu après il salua mignonnement tous ceux du village, mesmes Tugal le Court [e], qui luy

(a) Voyageur.
(b) Attaché sous le menton par quelque jugulaire.
(c) Mouvement.
(d) Et la santé ?
(e) Les registres de Plemeleuc citent souvent une famille Tual.

ayant faict des chausses deux ans devant, luy avoit attaché la braguette derrière ([a]), en sorte quil le hayssoit mortellement : pourquoy je eusse pensé que il ne leust daigné saluer, mais si feit. Depuis fut (à la suasion ([b]) de sa mère) interrogé par dam([c]) Silvestre Sortes, & fut trouvé bon grammarien positif & bon petit sophiste. Au moyen dequoy tinst les conclusions à tous venans soubs l'if de la paroisse ([d]) ; & pource quil parloit hault, fut jugé, mesmes par sa mere & sa cousine, les avoir mis tous sur le cul & rendu quinauds ([e]) : tellement que on parloit de luy jusques à Becherel ([f]), à son bien grand avantage.

—Il est temps (dist Lubin) faire fin à noz propos,
De ma part je men vais retirer, prenant congé de
voz bonnes graces jusques à une autre fois,

([a]) Au XVIe siècle, la braguette était une pièce séparée qui s'ajustait aux chausses fendues par devant. Attachée derrière, une braguette ne pouvait aisément se détacher : on comprend l'allusion grivoise.

([b]) Persuasion.

([c]) Dom. Dam désigne un prêtre, Dom un moine à cette époque.

([d]) Les docteurs et lettrés de ce temps aimaient à afficher des thèses et à les soutenir publiquement contre tout venant en arguant, à la manière du moyen âge, tel Pantagruel à Paris. Les étudiants disent encore : « soutenir sa thèse ». Mais Guillaume n'est qu'un savant de village.

([e]) « J'ai argué maintes fois contre eux et les ay faits quinaulx et mis de cul », dit Panurge (*Pantagruel*, ch. XVIII).

([f]) Chef-lieu de canton, arr^t de Montfort.

vous remerciant de vostre bonne compagnie.

Quoy voyant, tout le reste se retira, chascun à sa chascuniere, remettant le surplus à la prochaine feste, & montèrent sur leurs juments que on leur avoit amenées. Mais avant que partir, maistre Huguet, jà à cheval, se tourna vers les jeunes qui commençoyent à sen aller, & leur dist :

— Enfans, tant que preudhomme ha vie, il ne se doibt esmayer. Au moyen dequoy servez à Dieu, & le craignez, & ne vous souciez au reste : car cest peu de cas que biens & telz poincts de fortunes ausquelz nous confions. Faictes donques grand chere, mes petits Enfans ; riez, jazez, voltigez, gaudissez, beuvez dautant, entretenez les Dames, triumphez, pennadez (a), ballez, gambadez, poussez le dets (b), virez la carte, faictes les tours, faictes le pied de veau (c), long ce revers, hault le verre, mettez où il fault, entrez dune pointe (d) avec trois pas en arriere, & ne vous souciez que descrire, toutesfois si vous advisez (e) ! Mais rien (f), ne laissez pas de aller & faictes ce que je vous ay dict, & vous en trouverez bien. Allez,

(a) Gambadez.
(b) Dé.
(c) Faites la révérence.
(d) Entrez hardiment, avec décision.
(e) Si vous vous avisez de faire des livres.
(f) Mais c'est assez.

mes Enfans, que Dieu vous convoye ! A Dieu donc, puisque boire ne voulez. Je me recommande à vous.

— Et moy à vous.

— Je vous prie, Tel, menvoyer un cent de lattes, pour embesongner mes couvreurs, au matin, en attendant quil en soit venu de Montfort [a].

— Je le feray, & ny aura faute.

— A Dieu donc !

— Escoutez !

— Allez, allez !

— Si vous ne vouliez dire ?

— Nenny.

— Non [b].

FIN

Puis que ainsi est.

---

[a] Montfort-sur-Meu, chef-lieu d'arrt, Ille-et-Vilaine.

[b] Dernières bribes de conversation de l'assemblée paysanne qui se sépare.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION 11

G. L. H. à l'autheur. 23
Maistre Léon Ladulphi au lecteur 25
D'où sont prins ces propos rustiques 37
De la diversité des temps 42
Banquet rustique 47
Harengue rustique 55
De Robin Chevet 68
La difference du coucher de ce temps & du passé, & du gouvernement d'amour. 76
De Thenot du Coing 90
De Tailleboudin, filz de Thenot du Coing, qui devint bon et sçavant gueux. 97
De la grande bataille de ceux du village de Flameaux & de ceux de Vindelles, où les femmes se trouvèrent 108
Mistoudin se venge de ceux de Vindelles, qui l'avoient battu, allants à Haguilleneuf. . . . 125
Querelles entre Guillot le Bridé et Philippot l'Enfumé. 141
De Perrot Claquedent 149
De Gobemousche. 155

LA COLLECTION DES
CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS
EST IMPRIMÉE PAR
FRÉDÉRIC PAILLART
IMPRIMEUR A ABBEVILLE
(SOMME), SUR VÉLIN
PUR CHIFFON DES PAPETERIES
D'ANNONAY ET DE RENAGE

BINDING SECT. JAN 19 1966

PQ
1619
D3P7
1921

Du Fail, Noël
Propos rustiques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY